



DÉBAT PUBLIC  
**Center Parcs Le Rousset**

**VERBATIM**

**Lundi 8 juin 2015, 20 h 00 – 23 h 00**

**Charolles**

**RÉUNION PUBLIQUE GÉNÉRALE**

**Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission Particulière du Débat Public :** Est-ce que vous voulez bien finir de vous installer, de manière à ce que l'on puisse commencer cette séance de travail, qui pourra être éventuellement assez longue ; donc, il faut la démarrer le plus tôt possible.

C'est d'abord M. le maire de Charolles qui va vous accueillir, ensuite je ferai un point sur l'état du débat et vous aurez à le déroulé de la réunion.

**Pierre BERTHIER, Maire de Charolles :** Merci Mme la présidente. C'est en tant que maire de Charolles que je vous souhaite la bienvenue à tous, et il m'est donné d'accueillir ce soir des personnalités. Je salue Arnaud Montebourg, ancien ministre.

Mme la Présidente, M. Le Ministre, M. le Sous-préfet, Mme la Députée, M. Le Président du Conseil départemental, Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, chers collègues, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs, la commune du Rousset se trouve depuis le mois d'avril sur le canton de Charolles. En tant que conseil départemental, j'en suis très heureux et j'espère que d'ici quelques mois, je serai (nous serons devrais-je dire) avec ma collègue Josiane Corneloup heureux et fiers d'accueillir sur notre canton un Center parcs.

*(commentaires dans la salle).*

Laissez-moi parler, s'il vous plaît !

La commune de Charolles attend avec impatience ce projet qui, j'espère, arrivera à terme. En effet, nous (élus de Charolles) pensons très sincèrement que si ce projet arrive à son terme, notre économie locale en récoltera forcément quelques fruits. Le nombre de touristes déjà important qui visitent notre cité ne fera forcément qu'augmenter. En ce qui me

concerne, je suis persuadé que les nombreux touristes qui viendront se ressourcer au Center Parcs auront pour certains l'idée, l'envie de venir découvrir la ville qui a donné son nom à la race charolaise ; pour d'autres, ce sera peut-être pour marcher sur les pas de Charles le téméraire ; ou bien encore pour venir découvrir les réalisations de notre faïencerie ; ou pourquoi pas déguster un bon repas au restaurant de Frédéric Doucet, étoilé Michelin et pourquoi pas aussi venir déguster les chocolats Dufoux qui viennent de rejoindre le savoir-faire charolais depuis quelques jours.

En tout état de cause, vous l'avez compris, je suis favorable à ce projet. Je le soutiendrai autant que je le pourrai. Je suis persuadé que ce projet pour notre territoire, pour notre région, pour notre canton, ne peut que nous apporter du positif. Bien sûr, dans l'exemple que je vous ai cité avec les gens qui pourraient être intéressés par Charolles, cela peut aller avec toutes les communes, toutes les villes qui sont aux alentours de Center parcs. Il y aura bien sûr des gens qui n'auront pas envie de sortir ou qui voudront peut-être aller ailleurs, il nous appartiendra de trouver des arguments pour les faire venir chez nous.

En tout état de cause, encore une fois, je soutiens ce projet et j'espère qu'il arrivera à son terme dans un climat consensuel avec des débats, comme ils l'ont toujours été grâce à vous Mme la présidente, respectueux, et c'est pour cela Mme la présidente que je vous laisse tout de suite la parole pour cette soirée, qui je l'espère, sera fructueuse pour tout le monde.

*(Applaudissements.)*

**Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission Particulière du Débat Public :** Je vais vous expliquer le déroulement de cette réunion, qui est en quelque sorte un point d'étape. On va faire un peu le point de là où nous en sommes. C'est un premier moment d'expression un peu construite, pas simplement sous forme d'expression ponctuelle pour ceux qui ont souhaité s'inscrire. Une grande partie du temps de cette réunion sera consacrée à cette expression, ce sera évidemment suivi d'un débat.

Après que je vous aurais présenté le point d'étape, on demandera à Pierre & Vacances de dire lui aussi où il en est de ce qu'il a retenu de cette première étape.

Je vais tout de suite vous faire un point très factuel, mais aussi avec une petite analyse des enjeux qui ressortent de cette première phase.

D'abord, la participation aux réunions a été extrêmement forte. Il y a eu une réunion générale et 5 ateliers, la première ayant attiré 320 personnes, ce qui est considérable et les ateliers ont rassemblé entre 80 et 110 personnes, ce qui est même un peu limite pour parler d'atelier, mais cela montre à quel point ce projet intéresse.

Les ateliers sur lesquels nous avons travaillé jusqu'à ce jour :

- Le premier atelier portait sur les stratégies de développement territorial et la place de ce Center parcs dans ces stratégies
- Le deuxième atelier portait sur les retombées économiques de ce projet et son éventuel impact sur le tourisme.
- Le troisième atelier portait sur les équipements publics nécessaires et induits par ce projet.
- Le quatrième atelier portait sur l'environnement, il était précédé d'une visite.
- Et cet après-midi, il y a eu un atelier sur la question liée à l'agriculture.

Il y a eu énormément d'interventions au cours de ces réunions entre 30 et 40 intervenants à chaque atelier, ce qui est beaucoup, et environ 50 interventions, certaines personnes reprenant à plusieurs reprises la parole.

Le site Internet a fonctionné d'une manière tout à fait significative, puisque nous avons eu 132 questions, comportant elles-mêmes des sous-questions, c'est tout à fait considérable. 53 de ces questions ont reçu des réponses. On pense que les réponses vont maintenant arriver à un rythme plus soutenu.

86 avis, qui ne sont pas des questions, mais des prises de position ; c'est important.

4 contributions un peu longues sont apparues sur le site.

Un cahier d'acteurs a été rédigé par les chambres consulaires, qui se sont rassemblées pour rédiger ce cahier d'acteurs.

Il a été beaucoup dit que ce débat était tronqué, parce que l'on avait distribué des documents dans une aire extrêmement réduite. Évidemment, la Saône-et-Loire est très dominante, c'est tout à fait vrai, mais il y a aussi des questions en dehors du département, en dehors de la région. En fait, on est sur une aire assez large.

Le site lui-même a reçu beaucoup de visites, donc ce projet est connu. Il recense une moyenne par jour comprise entre 40 et 80 visites longues, jusqu'à des pointes de 200 visites dans la journée, ce qui est quand même très important, 40 % émanent d'habitants de la Bourgogne, 25 % issues de la région Île-de-France et 10 % de Franche-Comté. Voyez que maintenant c'est un projet connu.

Nous avons voulu jouer le jeu des réseaux sociaux bien évidemment avec 46 abonnés sur Facebook et 86 sur Twitter. Ce mode d'ailleurs ayant surtout comme principal intérêt de relayer les dates et les informations très courtes, c'est tout à fait lié à la brièveté des messages.

Quelque chose qui a aussi un succès important et qui permet de faire remonter de nombreux avis, ce sont les cartes T. Cela me fait toujours sourire car on a l'impression qu'avec Internet le format papier est un peu obsolète, apparemment pas. Il y a eu 482 réponses sur le questionnaire avant débat et sur les papiers qui ont été distribués en séance ou que les gens pouvaient obtenir en réunion : 75 retours. Tout cela est considérable.

La presse elle-même a beaucoup relayé ce débat (24 retombées presse sur le débat et à peu près autant sur le projet lui-même). C'était essentiellement le fait de la presse quotidienne régionale bien évidemment, mais pas seulement.

Quels aspects sont sortis comme étant prioritaires dans les questionnaires ?

Il existe une petite nuance entre la manière dont sont hiérarchisées les questions via Internet, les cartes T et celles des réunions. Pour les deux premières, la priorité revient aux caractéristiques du projet, ce sont probablement des gens qui n'assistent pas aux séances et qui ont besoin d'avoir des informations sur le projet lui-même.

Ensuite vient directement le modèle économique du projet et son financement ; les impacts sur la vie locale et les retombées économiques. Les relations avec les collectivités locales sont extrêmement présentes dans les questions posées sur le site. La question des emplois et de l'environnement vient assez loin dans les questions posées sur le site, puisqu'il y a eu 11 groupes de questions sur chacun des sujets. Il y a aussi eu quelques questions sur le débat lui-même et sur le groupe Pierre & Vacances.

En réunion, on a moins de questions précises sur les caractéristiques du projet, la plupart des gens ont lu le document du maître d'ouvrage, mais beaucoup plus sur le modèle

économique et le financement, ainsi que sur la participation des collectivités locales. C'est ce qui est ressorti le plus fréquemment lors de ces premières réunions.

La question des retombées économiques, la question de l'impact sur la vie locale et de la compatibilité de ce projet avec le modèle de développement qui semblait être celui qui avait été retenu pour ce département. Ensuite, la question des emplois et de l'environnement. Ce dernier ayant été très abondamment traité lors de la dernière réunion qui s'est déroulée le 6 juin.

En revenant sur ce que l'on peut retirer de ces ateliers, le premier atelier portait sur les stratégies de développement économique, en fait la place que pourrait ou ne pourrait pas avoir ce Center parcs dans les stratégies de développement territorial. Là, on a évidemment des oppositions assez fortes ; en tout cas des visions très diverses de ces stratégies. Pour certains, le Center parcs est perçu, analysé comme un catalyseur de développement en quelque sorte, quelque chose qui peut booster le développement territorial. Pour d'autres, ce Center parcs est aux antipodes du modèle traditionnel de développement de ce département.

Également dans la stratégie, on trouve la stratégie financière des collectivités et le soutien des collectivités locales au développement. Finalement, la justification de ce soutien financier à un projet qui est important et qui peut être une locomotive pour le département. Et puis une vision tout à fait opposée à celle-là, à savoir que le soutien des collectivités devrait au contraire aller à de multiples petits projets qui seraient issus d'initiatives locales.

À ce stade, les stratégies alternatives qui avaient été un peu évoquées à plusieurs reprises, sont encore à l'état de concept clairement, à l'exception d'une politique de soutien au projet de transition énergétique.

Sur les retombées économiques, là aussi des visions très opposées en quelque sorte sur les retombées économiques. L'atelier qui sur ce sujet a réuni précisément des milieux économiques a fait ressortir qu'il y avait une préparation active à l'arrivée de cette installation avec les milieux économiques. Mais il s'est posé la question rapidement de la capacité du milieu local à saisir cette opportunité. Finalement, il ressort une question, même s'il y a un certain enthousiasme de certains, sur la garantie que l'on a de Pierre & Vacances qu'ils vont bien recourir préférentiellement à des entreprises locales et quelle concrétisation des projets de structuration de l'offre qui serait issue des milieux locaux, comment tout cela va pouvoir prendre forme, et surtout comment cela va pouvoir permettre aux petites entreprises de soumissionner et de pouvoir émarger à cette opportunité.

À l'inverse, pour ceux qui doutent de la réalité de ces retombées économiques, et qui ont le sentiment que tout va échapper, si cela se fait ce sera réalisé par les entreprises qui viennent de loin ou d'ailleurs, et qu'il n'y a pas beaucoup de possibilités de privilégier les entreprises locales ; ceci est aussi très présent dans le discours.

Sur les retombées économiques plus indirectes, on peut quand même noter qu'il reste beaucoup de flou sur les impacts indirects, qui seraient liés à l'immersion des clients du Center parcs dans le milieu local. On fait des hypothèses sur des achats qui seraient faits, c'est quand même quelque chose qui est très difficile à mesurer. On voit bien que pour le moment il y a peu d'éléments, même s'il est fait un peu référence à des expériences à l'extérieur qui semblent un peu difficiles à évaluer dans la mesure où la méthode d'évaluation reste assez délicate.

Il nous est apparu à la commission, et là je m'adresse un peu à Pierre & Vacances, que peut-être pour mieux mesurer finalement l'impact que pourrait avoir la fréquentation de commerce à l'extérieur par des clients du Center parcs, il y ait quelques précisions sur le

profil sociologique de cette clientèle et sur son pouvoir d'achat. Évidemment, tout cela n'est pas complètement anodin, mais cela vous pourrez toujours le fournir.

Sur le tourisme, les questions portaient sur : ce projet est-il un levier pour le tourisme local ? Il y a évidemment deux analyses, non seulement du contexte mais qui représentent deux visions de modèles de société qui sont très différents l'un de l'autre.

Je qualifierai le premier (en extrapolant peut-être un peu) de tourisme de terroir qui privilégierait - comme prévu dans le Plan départemental si j'ai bien compris - le développement de l'œnotourisme, du patrimoine, du cyclotourisme, des circulations douces ; un tourisme très ancré sur le territoire, avec un hébergement plutôt par petites unités, diffus, avec une valorisation et une multiplication des gîtes et des chambres d'hôtes ; tout ce tourisme-là apparaissant à ses défenseurs comme étant favorable à la découverte des territoires, de leur culture et des modes de vie qui y sont pratiqués.

Par ailleurs, et sans exclure ce premier modèle, très clairement, ceux qui sont plutôt favorables à l'arrivée du Center Parcs disent que le tourisme doit évoluer et prendre en compte la diversité de la demande de loisirs, et que le Center Parcs présente à la fois une attractivité forte – un type de loisir qui n'existe pas actuellement – et surtout une offre qui n'est pas saisonnière alors que le reste de l'offre touristique est très marquée par une saisonnalité forte. Ceux qui fondent des espoirs dans ce projet espèrent qu'il peut avoir des effets démultiplicateurs sur d'autres formes de tourisme, les gens pouvant sortir du Center Parcs. Les responsables de Pierre & Vacances nous disent que c'est de plus en plus fréquent, que cela correspond à une aspiration des gens de ne pas rester constamment enfermés à l'intérieur du parc. Il semble que dans d'autres Center Parcs on ait pu constater qu'à l'occasion de la découverte d'une région des personnes revenaient après pour avoir un autre type de tourisme. Il n'y a pas de preuve absolue mais c'est bien ce qui est dit. Beaucoup d'interrogations sont ressorties sur la réalité de cette capacité des clients du Center Parcs à sortir réellement de leur résidence de loisirs, surtout quand ils y sont pendant un temps très court. Là aussi, en matière de tourisme on retrouve les craintes et les critiques sur le financement public, notamment parce qu'il s'agit d'une opération privée mais il faut reconnaître que toutes les autres formes de tourisme sont en général à caractère privé. La crainte est surtout que ce qui est mis sur ce projet assèche toutes les possibilités de subventionnements ou d'aides, ou d'appuis, au développement d'autres formes de tourisme.

L'atelier sur les équipements publics a été particulièrement vif alors que c'était un débat très technique, mais pas seulement technique. La question était beaucoup : ces équipements vont-ils réellement profiter aux habitants actuels ? Ceux qui étaient les plus radicaux disant : « On n'a pas besoin du Center Parcs pour que ces équipements arrivent, on devrait les avoir même sans Center Parcs ». Certains disaient « Le Rousset et Marizy n'ont pas du tout besoin de tous ces équipements » ; il y avait donc une grande variation d'opinions face à ces équipements. On ne peut pas ignorer que pas mal de participants se réjouissaient de l'amélioration de l'assainissement et de la desserte en eau, et de l'arrivée éventuelle de l'ADSL, pour peu que le réseau qui permettra sa mise en service puisse les desservir. Donc, il reste beaucoup de points à approfondir et à regarder pour optimiser les retombées locales de ces investissements.

La réunion sur l'environnement, qui a duré tout un après-midi, a été précédée d'une visite sur le site avec trois points d'arrêt.

L'étang du Rousset abrite une espèce protégée, la Cistude d'Europe. Des gens du Conservatoire Régional de Bourgogne et d'une Société savante d'Autun sont venus nous parler de la Cistude d'Europe, ils ont expliqué quels étaient les enjeux de cette Cistude, sans pour autant se prononcer nullement sur l'incompatibilité ou la compatibilité de ce projet ; c'est simplement manifestement un point de vigilance que de ne pas déranger cette espèce rare,

sachant que les Cistudes d'Europe sont apparemment assez éloignées des zones les plus proches du Center Parcs.

Par ailleurs, il faut prêter attention à une zone Natura 2000, y compris en matière d'élargissement routier. Ce sont des zones extrêmement sensibles, qui peuvent être fâcheuses sur le fond si elles sont mal traitées, et compliquer beaucoup l'instruction des dossiers.

Le autre point de vigilance concerne la station de traitement des eaux prévue à Marizy. Un représentant de la Fédération des Pêcheurs a parlé d'une manière savante de la qualité de l'eau et de la fragilité de la qualité de ce cours d'eau, surtout en période d'étiage, en soulignant que la qualité des eaux de rejet de la station d'épuration était à regarder de très près. C'est aussi un point de vigilance. La qualité des eaux de rejet de piscines a également été considérée comme devant être traitée avec attention. Enfin, un petit point sur la pollution lumineuse n'a pas donné lieu à beaucoup de débats. En revanche, l'engagement de Pierre & Vacances d'éviter les zones humides (puisqu'au milieu se trouve un site en zone humide), est important, il est essentiel de le protéger et de le préserver.

Il y a eu des propos plus généraux et plus globaux sur la compatibilité du projet avec ce que l'on conçoit aujourd'hui comme Développement Durable, notamment dans la perspective du COP21 ; pourquoi chauffer un très grand volume à 29 degrés alors que nous sommes tous sensibles à la question du réchauffement climatique ?

Nous avons eu cet après-midi un atelier très intéressant sur l'agriculture. Tout le monde était tout à fait convaincu de la qualité potentielle des productions locales, on n'a pas besoin de le rappeler, mais il y a des appréciations très différentes sur l'apport d'un Center Parcs au développement de cette agriculture, à travers la vente directe. Pour certains, l'apport est quasiment inexistant, pour d'autres il est assez marginal quantitativement ; mais même s'il est relativement faible il peut être aussi significatif parce qu'il va permettre d'améliorer la notoriété des produits locaux et d'avoir un effet promotionnel. Les effets indirects que pourraient porter les clients du Center Parcs en diffusant leurs appréciations sur la qualité des produits apparaissent plutôt plus importants que l'augmentation du potentiel de vente. Il y a eu quand même beaucoup de sujets abordés sur la capacité à s'organiser, à se structurer pour pouvoir avoir un dialogue avec Pierre & Vacances. Cela ne peut évidemment pas être fait agriculteur par agriculteur, cela n'a pas de sens. Il y a donc là une question de structuration de cette offre et le besoin de connaître les quantités que Pierre & Vacances pourrait acheter dans tous les produits qui sont disponibles et surtout dans quelles conditions et à quels coûts. Les gens sont évidemment très sensibles à ce que les produits ne soient pas achetés dans des conditions de coûts comme ils sont traités par certaines grandes surfaces, si j'ai bien compris c'était un peu cela.

Enfin, il a été question de l'agroforesterie et de l'opportunité que cela pouvait présenter d'une manière générale, mais dans le cas particulier pour alimenter une chaufferie de bois qui serait destinée à assurer l'énergie nécessaire au chauffage de la zone aquatique.

Ce qui a paru intéressant à l'issue de cet atelier, c'est que cela a permis d'aborder des sujet qui ont d'ailleurs du sens en dehors même de « Center Parcs ou pas Center Parcs » ; la question de la structuration pour améliorer la vente directe et pas seulement au Center Parcs mais aussi aux hôpitaux, aux écoles, etc. De la même façon, l'agroforesterie qui est une manière de produire du bois et d'entretenir les paysages bocagers.

Voilà tout ce que je voulais dire, très rapidement, de ce que nous avons retenu. Tout cela sera beaucoup plus détaillé dans le compte rendu que nous mettrons à la fin du débat. Il reste deux séances très importantes : une séance sur les emplois, qui aura lieu le 19 juin à Montceau-les-Mines ; une séance sur le montage économique et les financements, qui aura

lieu le 24 juin et qui sera très attendue, ce sujet-là ayant traversé toutes les réunions quel que soit le sujet abordé.

Je vous remercie.

*(Applaudissements.)*

Je voulais vous dire que je comprends la frustration des uns et des autres, que ceux qui sont pour le projet ont le sentiment que ceux qui sont contre ont trop la parole ; l'inverse existe aussi. Le travail de la Commission est un travail d'équilibriste qui n'est pas toujours évident, sachez que nous le faisons le plus sérieusement possible mais je pense que nous n'arriverons jamais à satisfaire absolument tout le monde dans cette matière.

*(Applaudissements.)*

**Jean CHABERT, Responsable de la filiale Pierre & Vacances Développement du Groupe Pierre & Vacances - Center Parcs :** Bonsoir à tous. Je suis en charge de l'équipe qui travaille sur les projets de développement de la sous-marque Center Parcs en France, donc en particulier de ce projet. Je vais tenter d'esquisser un premier bilan à mi-débat en vous disant un peu ce que nous avons ressenti, entendu, compris.

Tout d'abord, je tiens à rappeler que c'est Pierre & Vacances – Center Parcs qui est à l'origine de ce débat public en saisissant de sa propre initiative la CNDP alors que le projet n'atteint pas le seuil de saisine obligatoire.

Nous avons choisi d'organiser ce débat car nous avons pris conscience de l'exigence croissante des acteurs locaux, qu'il s'agisse des citoyens eux-mêmes, d'associations, d'institutionnels, d'être associés aux réflexions sur l'opportunité et sur les caractéristiques d'un projet qui concerne leur territoire et donc qui les concerne.

Je voudrais aussi insister sur l'engagement de mon équipe dans la préparation et le suivi de ce débat et de ces réunions. Pour la préparation de ce dossier, des fiches techniques, et le suivi du débat, nous avons mobilisé au moins une douzaine de responsables de projets et d'experts des bureaux d'études qui nous accompagnent, pour approfondir, rassembler, mettre en forme, les éléments les plus précis possible sur les caractéristiques de ce projet tel que nous l'imaginons au stade actuel de ces réflexions et sur ses incidences.

J'entends bien les critiques qui ont été formulées, y compris par la Présidente de la CPDP, sur la mise en ligne des réponses aux questions posées sur le site. À ce jour, nous avons répondu à une cinquantaine de questions sur la centaine qui s'adresse à Pierre & Vacances – Center Parcs. Si ce n'est pas encore le cas, elles devraient être très rapidement en ligne, et toutes les questions recevront une réponse, avec la précision correspondant à l'avancement réel, actuel, de notre projet. Je souligne aussi que toutes les études que nous avons réalisées et auxquelles nous faisons référence dans le dossier du maître d'ouvrage sont en ligne sur le site Internet, je crois, depuis le début du débat.

Nous avons pris acte de la prorogation du débat public jusqu'à début septembre, cela nous donnera le temps nécessaire pour traiter en profondeur et avec sérieux, croyez-le, toutes les demandes et tous les questionnements qui s'exprimeront.

Au-delà de mettre l'information à la disposition de tous en toute transparence, notre objectif dans ce débat public est d'écouter, de comprendre les interrogations, les critiques, les propositions qui peuvent être formulées par les uns et les autres, afin de mieux expliquer notre projet, nos intentions mais aussi, chaque fois que ce sera possible, de proposer des

améliorations du projet ou des engagements de méthodes relatifs à sa conduite, puisque nous aurons encore un long chemin pour réaliser ce projet, s'il devait se réaliser.

Nous entendons s'exprimer chez certains intervenants une forte opposition au projet qui résulte – c'est notre analyse – d'une vision de la société, du développement économique et du tourisme, différente de la nôtre, clairement.

*(Applaudissements.)*

Nous respectons cette position, cette vision, même si elle s'exprime par le refus de notre projet, sous réserve (je me permets de le demander, pour avoir participé à plusieurs ateliers) que son expression reste elle-même respectueuse des personnes et du travail qui a été réalisé avec sérieux et avec beaucoup d'énergie.

Nous pensons que le type de projet que nous proposons répond à une vraie demande forte et durable de loisirs de proximité 365 jours par an, qui contribue au développement économique et touristique régional et qui peut aussi véritablement prendre en compte le respect de l'environnement et les exigences de la transition énergétique, en favorisant en particulier le recours aux énergies renouvelables.

Nous constatons aussi que si un certain nombre d'intervenants ont des craintes ou des critiques à exprimer, ils sont prêts au dialogue, à condition qu'il puisse déboucher sur des propositions d'évolution du projet répondant à leurs interrogations. Nous avons ainsi, avec le temps qu'il nous reste pour ce débat et les longues années qui vont suivre si le projet devait se réaliser, l'opportunité de les écouter et d'améliorer notre projet, et de susciter ainsi un accueil encore plus favorable.

Il faut garder en tête qu'aujourd'hui notre projet est encore à un stade très en amont de son élaboration. Dans notre définition des différentes phases d'un projet, nous en sommes à la programmation, à la définition de son contenu, et pas du tout encore à la conception.

Nous avons envisagé des hypothèses d'aménagement de ce site sur la base des premières études mais il ne s'agit en aucun cas, je le répète, d'un projet abouti, comme c'est le cas par exemple lors d'une enquête publique. C'est ce qui nous permet d'étudier les suggestions, propositions, d'identifier les solutions aux difficultés pointées lors du débat. C'est ce qui nous permettra, si nous décidons de poursuivre le projet, d'intégrer certaines évolutions réelles et certains enrichissements qui émergeront.

A ce sujet, nous avons entendu la volonté de nombreux acteurs locaux d'en savoir plus sur les éventuels partenariats susceptibles d'être noués, leurs modalités et leurs garanties, comme cela a été évoqué. C'est précisément une des caractéristiques majeures du nouveau concept de Center Parcs que l'on a appelé de temps en temps, d'une manière grossière, en créant un anglicisme, « mid size », c'est-à-dire des projets plus proches du territoire par leur échelle. C'est une de ces caractéristiques en particulier que d'être plus ouvert sur le territoire que des sites plus monumentaux, plus importants, qui sans doute se suffisent plus facilement à eux-mêmes.

Nous nous engageons donc à développer de tels partenariats dont nous avons déjà des exemples sur le site, c'est la demande de nos clients qui les a suscités aussi, ce sont aussi les collectivités qui les ont suscités, sur certains de ces projets.

Des propositions apparaissent au cours de ce débat et à l'occasion de différents contacts que nous avons avec des organismes représentatifs dans différents domaines, par exemple avec d'autres acteurs du tourisme, ou dans le domaine de la gastronomie que l'on a évoqué plusieurs fois, ou de l'agriculture.

Pour avancer sur le fond et sur la forme, nous proposons après la fin du débat public et si le projet doit se réaliser, de mettre en place des ateliers de travail sur différentes thématiques, comme par exemple le tourisme, les activités de loisirs, les filières courtes et la valorisation des produits régionaux, les marchés à organiser à l'intérieur du site, etc.

Plus largement, sur les questions de retombées économiques, sociales, et d'impacts sur la vie locale, nous proposons de mettre en place, toujours en cas de décision favorable à la poursuite du projet, conjointement avec les collectivités, en particulier le Département, un Comité de suivi économique qui permettra aux acteurs intéressés de participer au suivi des incidences du projet et au suivi de nos engagements.

Nous sommes enfin également prêts à envisager une autre instance qui aurait vocation à suivre les questions liées à l'environnement. Cette dimension environnementale est pour nous essentielle, c'est pourquoi nous avons d'ores et déjà entamé l'étude de nouvelles hypothèses de plan-masse au vu des derniers résultats d'études et des premiers échanges en débat public. Cette recomposition du plan-masse prévoit en particulier de déplacer les équipements de loisirs et de services d'au moins une centaine de mètres vers le nord et répond à un double-objectif : d'une part, limiter, voire supprimer la plupart des incidences sur les zones humides du site ; d'autre part, éviter l'impact sur le paysage qu'aurait eu une trop grande proximité avec l'étang de Jarrat. Nous serons en mesure, dès cette semaine, de présenter sur le site ce nouveau scénario de plan d'aménagement qui a déjà été évoqué samedi et que certains parmi vous ont peut-être déjà vu, en particulier pendant la visite sur le site.

L'ensemble de ces évolutions, de ces incidences sur le projet, devront nécessairement s'inscrire (toujours si le projet devait se poursuivre) dans le cadre de la relation partenariale de long terme engagée avec les collectivités territoriales, avec les communes concernées par ce projet, avec le Conseil Départemental évidemment, et le Conseil Régional, dont le soutien au titre de leur politique de développement territorial est essentiel.

Enfin, nous pouvons partager la volonté légitime des habitants apparue au cours de l'atelier sur les équipements publics, de voir les aménagements et réseaux induits par le projet proposés au plus grand nombre.

Sans naturellement prétendre m'exprimer en lieu et place des syndicats compétents, ni des collectivités, en particulier du Conseil Départemental qui a joué un rôle important, il me semble que c'est déjà dans cet esprit que les études sont menées, et je suis certain que c'est avec cet objectif qu'elles seront poursuivies.

A ce stade, puisque nous sommes à mi-débat, je vais conclure ici mes propos en rappelant que nous sommes à l'écoute de tous les acteurs, avec un objectif de prise en compte des questionnements qui ont été identifiés. Nous espérons que la deuxième partie de ce débat public renforcera la dimension d'écoute et de dialogue qui doit le caractériser. Il me semble au vu des derniers ateliers que j'ai eu l'occasion de vivre, qu'elle est de plus en plus présente.

Je vous remercie.

*(Applaudissements.)*

**Claude BRÉVAN** : Nous avons demandé que ceux qui souhaitent intervenir se fassent connaître ; le principe est qu'il y a une égalité de parole entre tous les participants, il n'y a pas de hiérarchie. Je tire les petits papiers, nous allons les numéroter.

1. M. Lièvre, Accueil Paysan.

2. M. André Accary, Président du Conseil Départemental.
3. M. Lagrange, Vice-président du Conseil Régional.
4. M. Bernard Echalié, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie.
5. M. Christian Decerle, Président de la Chambre d'Agriculture.
6. Le Collectif du Geai du Rousset nous a adressé une vidéo.
7. M. Eric Dailly, qui s'exprime à titre individuel.
8. M. Eric Lombard, qui est aussi un citoyen qui s'exprime à titre individuel.
9. Mme Edith Gueugneau, Députée de Saône-et-Loire.
10. M. François Lotteau et Mme Cécile Prudhomme qui interviendront conjointement au titre d'Europe Ecologie Les Verts.
11. L'Ace Arconce, M. Pierre Bousseau.
12. M. Arnaud Montebourg.

Nous avons donc 11 intervenants plus une vidéo de trois minutes. Je vous propose de ne pas dépasser le délai de dix minutes chacun, huit minutes seraient mieux pour avoir du temps pour répondre aux interventions et avoir un minimum de débat.

**M. LIÈVRE, Accueil Paysan :** Je suis un habitant de la commune de Saint-Ythaire, qui est dans la même communauté de communes que Le Rousset. Je suis membre, avec mon épouse, du réseau Accueil Paysan, nous avons une ferme équestre et des chambres d'hôtes. Je m'exprime principalement en mon nom personnel et veux faire passer une idée qui est absolument le contraire de ce que l'on entend d'une façon générale chez les élus, et que l'on a entendu chez M. le Maire de Charolles tout à l'heure : ce serait le bonheur avec Center Parcs, la richesse, qui arriveraient dans le département. Je crois que Center Parcs est un équipement qui appauvrirait le département.

J'ai trois thèmes qui vont dans ce sens :

- Center Parcs est une ponction sur les finances publiques qui serait un frein à un développement équilibré de la Saône-et-Loire dans tous ses territoires.
- C'est un appauvrissement du tourisme existant, par captation des ressources de la clientèle. Dans un débat un des élus a dit : « Je ne crois pas au pompage », je parle de captation mais c'est la même chose.
- Un appauvrissement culturel par l'association de notre marque riche et originale à celle d'un marchand de loisirs de masse, uniforme. M. Montebourg est bien placé pour le savoir, on a beaucoup parlé il y a quelques années de la marque « Saône-et-Loire ». Je ne pense pas que l'on aille dans le même sens – mais j'en parlerai. Mme Brévan a abordé ce sujet tout à l'heure assez rapidement.

Dire que l'équipement appauvrirait le département, j'ai hésité, finalement je vous le dis, prenez garde, Pierre & Vacances – Center Parcs veut nous faire les poches et le « nous », ce sont les contribuables, les Bourguignons puisque la Bourgogne met la main à la poche, et les habitants de Saône-et-Loire. Ce n'est peut-être pas respectueux, me dira le représentant de Center Parcs qui s'est exprimé tout à l'heure, mais je me permets de le dire car si l'on regarde ce que dit Pierre & Vacances dans un rapport de ses comptes consolidés de l'année 2013/2014, on y voit que l'on a affaire à un promoteur immobilier en premier lieu, qui est en difficulté et qui court après l'argent public. Ils disent qu'ils ont besoin que nous prenions des risques pour eux, que le développement soit assuré par de l'argent public. C'est directement inscrit dans ce rapport officiel qui vient de Pierre & Vacances lui-même, que l'on est à la recherche des niches fiscales – cela fonctionne ainsi, Censi Bouvard etc. En second lieu, on s'appuie principalement sur des partenariats public/privé. Donc, le risque et l'endettement de Pierre & Vacances sont limités parce que c'est nous qui prenons le risque et qui mettons la main à la poche.

Il y a le terme « partenariat ». On a parlé tout à l'heure des petits partenariats qui pourraient se faire localement au Rousset, mais là, c'est le grand partenariat avec les collectivités locales, avec la Région et le Département. On nous propose de devenir tous partenaires, avec une entreprise privée qui est Pierre & Vacances.

Mon propos concerne l'effet sur le département mais j'ouvre une parenthèse pour parler de cette société sur son plan financier. Je reviens au débat public d'ouverture du 24 avril, à Marizy si je me souviens bien, où j'avais posé la question de l'endettement, des pertes de plus de 100 M€ de Pierre & Vacances sur les trois derniers exercices. Je demandais s'ils étaient en mauvaise santé ou si cette multinationale (elle est dans de nombreux pays européens et est en train d'étudier son développement en Chine) est organisée comme de nombreuses multinationales, pour être en déficit en France, capter de l'argent public, et se développer ailleurs, ce qui pourrait être parfaitement sa stratégie, mais je ne recommanderai pas à nos élus de la suivre car ce n'est pas très citoyen, ni éthique, etc.

M. Klotz, qui n'est pas là ce soir, mais représentait Pierre & Vacances ce soir-là, a répondu de façon tout à fait rassurante que la mauvaise passe était terminée, qu'il y avait eu trois années difficiles, mais qu'il y avait de bons résultats l'année dernière et cette année – je vous dirai les phrases exactes tout à l'heure. Donc, c'était très rassurant. Mais, Pierre & Vacances est toujours en déficit et enjolive beaucoup les choses. Le 28 mai, donc à peine un mois après cette déclaration de M. Klotz, toute la presse boursière a publié les résultats du premier semestre du nouvel exercice : ils réduisent leurs pertes donc tout va très bien. On n'a plus 100 M€ de pertes mais 87,2 M€. Ce n'est quand même pas le bonheur dont M. Klotz nous parlait tout à l'heure. La société continue donc à être endettée et creuse son endettement, ses déficits s'enchaînent. La question est toujours posée : peut-on faire un partenariat avec eux ? Cette réponse était étonnante et tellement rassurante dans la bouche de M. Klotz que plus personne ne l'a relevé : ils ont eu 100 M€ de pertes les trois dernières années mais on s'en moque. Le bonheur arrive toujours. Plus précisément, voici le verbatim de ce que disait M. Klotz, on le trouve sur le site du débat public actuellement : « Le rétablissement des comptes sur le résultat opérationnel est positif. Il a été positif l'année dernière, il va l'être cette année ». Donc, vous avez tous entendu que le résultat opérationnel était positif. Quand on regarde les résultats publiés un mois après, le résultat opérationnel est de - 90 M€, là aussi c'est positif parce que c'est mieux que - 100 M€ un an plus tôt. Je pose quand même la question de l'embrouillement, du rideau de fumée, de la belle parole, de la capacité à séduire, par de telles phrases. Celle-là est ciselée. Ce n'est pas le résultat opérationnel qui est positif, c'est le rétablissement, mais tout le monde a compris autre chose.

Un promoteur en difficulté à la recherche du « Mougeon » en Saône-et-Loire : le « Mougeon », 50 % mouton, 50 % pigeon, veut-on que cela devienne un nouvel AOC de la Bourgogne ?

*(Applaudissements.)*

Je conclus très vite. Je voudrais parler du très haut débit, puisque M. Accary est là. Tout le monde est d'accord, le très haut débit, c'est très important, cela apportera là aussi beaucoup de développement à la Saône-et-Loire, des emplois, etc. C'est nécessaire. Il y a une unanimité. J'ai pris un article du JSL de la semaine dernière, à la table ronde de la FDSEA, M. Accary, vous disiez : « Nous devons accélérer l'installation du très haut débit ». Mais, dans le même temps où l'on est capable de trouver plusieurs dizaines de millions, non pas pour l'année prochaine mais l'année suivante, pour Center Parcs, pour construire et acheter une bulle, on a sur le très haut débit qui est pourtant si indispensable, une accélération qui prend son temps puisqu'on pourra trouver en 7 ans les 60 M€ que le Département devrait mettre, donc l'accélération n'est absolument pas dans le même régime que celle que l'on voudrait faire pour Center Parcs. Evidemment, il y a des choix politiques là-dedans et on

peut se poser la question : comment justifier ce choix d'investir en priorité dans un projet public plutôt que de combler le retard sur l'Internet ? J'ai sauté les pages qui disaient qu'il y avait de nombreux autres projets des associations, des projets divers en Saône-et-Loire qui ne trouvaient pas de financements. On a crié longtemps après la dette, il a fallu 5 ans pour réduire la dette d'environ 70 M€. M. Montebourg, je crois que l'on était au bord de la faillite quand vous êtes arrivé, en tout cas c'est ce qui se disait. On l'a fait en se serrant la ceinture de tous les côtés : les collectivités, les associations, x projets qui n'ont plus de subventions, et là on va trouver 35, 40, 50 M€, rapidement. En tout cas, une somme importante, pour acheter une bulle.

*(Applaudissements.)*

**André ACCARY, Président du Conseil Départemental** : Tout d'abord, je voudrais toutes et tous vous saluer. C'est la deuxième fois que je participe à ce riche débat. Je voudrais remercier pour cette initiative car nous avons la chance – il faut le rappeler – d'être dans un pays où l'on peut organiser ce genre de débat. Je voudrais rassurer aussi. Tout à l'heure j'ai entendu qu'il n'y avait que des présidents... Je suis aussi citoyen de Saône-et-Loire, je suis né ici, fils d'agriculteur, dans le secteur. Je suis aussi un habitant de la Saône-et-Loire. Je voudrais saluer aussi tous ceux qui participent activement à ce débat, qu'ils soient simples citoyens, habitants, chefs d'entreprise, Chambres consulaires, et l'ensemble des élus, quelle que soit leur étiquette politique. Il y a une certaine continuité.

J'interviens rapidement dans ce débat, il est difficile de répondre aux questions qui vont intervenir. En tant qu' élu départemental, évidemment, on soutient ce genre de projet puisqu'il est tourné vers l'attractivité de ce territoire et le souci d'un élu quel qu'il soit est de défendre l'attractivité d'un territoire. Cela a été rappelé, nous sommes dans une situation financière compliquée (ce n'est pas seulement dans le département de Saône-et-Loire), il est important pour nous de rechercher toutes les pistes qui peuvent permettre à une collectivité telle qu'un département de se développer et de miser sur l'avenir, pas seulement pour nous, mais aussi pour ceux qui nous succèdent. J'en parle d'autant plus librement que ce projet a été apporté sous une autre majorité que celle que je défends, j'ai toujours adhéré, j'étais déjà élu à cette époque-là. Très naturellement, en tant que président de ce Département, je voulais apporter une deuxième fois au cours de ces débats, mon soutien, sans aucune ambiguïté. En revanche, la richesse de ce débat et le temps donné à ce débat permettent que tout le monde puisse s'exprimer. Les collectivités évoluent peut-être aussi sur leurs positions. On a vu aussi l'entreprise évoluer, notamment sur l'aménagement futur, en tout cas elle a évolué aussi sur ces prises en compte, justement soumises lors de débats et vues aussi sur le terrain. Le rôle des élus est d'être à l'écoute de l'ensemble des acteurs, c'est en tout cas la position sur laquelle nous serons très vigilants.

Ni le Département, ni la Région, ne donnent 60 ou 66 M€. Je lis toutes sortes de chiffres. Tout d'abord, même si un protocole d'accord a été signé, cela reste un protocole. On n'a pas à ce stade de protocole qui définit tous les principes de financement, nous ne sommes pas du tout sur la hauteur... Je crois qu'il y a une réunion spécifique sur le financement où l'ensemble des détails sera apporté, que ce soit par la Région ou par le Département.

A ce stade de ce projet, nous continuons à lui apporter pleinement notre soutien. Je suis très content d'ailleurs (c'est une des premières fois que je le vois sur un tel sujet) qu'au-delà des sensibilités politiques et des institutions publiques, on ait des soutiens d'entreprises, d'habitants, de Chambres consulaires, et il est important que ce projet de territoire, même s'il est discuté, même s'il va évoluer, soit (on le sent bien) soutenu aussi par une bonne partie de la population. Bien sûr, il y a des avis divers et variés. C'est important, c'est le sens de cette démarche. Mais, j'apporte une nouvelle fois mon soutien et mon enthousiasme vis-à-vis de ce qui se passe ici, sur ce territoire. Il ne faut pas communiquer en disant que ce projet va mettre en péril les autres projets soutenus par le Département, ou quelle que soit la

collectivité locale. Ce n'est pas une fin en soi. D'abord, ce n'est pas une subvention, je le redis ; cela a déjà été dit dans le premier débat, mais je préfère le repréciser, c'est un investissement donc il y a un retour sur investissement. Il y a aussi des retombées fiscales, et de l'emploi au moment des travaux, c'est-à-dire de la construction. Une fois que l'entreprise est installée, il y a aussi de l'emploi, notamment de l'emploi qui, dans notre secteur, nous permettrait de trouver quelques solutions, notamment sur l'emploi partiel. Dans notre secteur, nous sommes en manque évident d'emploi partiel, et ce n'est pas un luxe.

Evidemment, il y a des avis divergents, mais je pense que dans la situation dans laquelle nous sommes, nous devons être ouverts à tous types d'entreprises, quelles qu'elles soient, et quand une collectivité comme le Département, la Région, s'engage, cela permet d'apporter une certaine sécurisation, notamment un garde-fou. On ne fera pas n'importe quoi sur le territoire. Il y aura un regard vigilant, bien sûr, par les associations, mais y compris par les collectivités.

Je n'exclus pas, si j'en ai l'opportunité, de reprendre la parole, peut-être pour répondre à d'autres questions, mais puisqu'il y a de nombreux intervenants je ne serai pas plus long.

Je voulais vous remercier de m'avoir laissé la parole.

**Claude BRÉVAN :** M. Lagrange n'est pas là donc c'est M. Echalié, Président de la Chambre de Commerce, qui va prendre la parole.

**M. ECHALIER, Président de la CCI :** Je voudrais profiter de cette prise de parole pour tenter de repositionner le débat sur le domaine qui est le mien, le domaine économique.

Avant de démarrer, je voudrais préciser, comme l'a fait le Président du Conseil Départemental, qu'avant d'être Président de la CCI, je suis habitant de la Saône-et-Loire, né en Saône-et-Loire où j'ai toujours vécu. J'ai toujours défendu ce territoire. Il se trouve que suite à diverses récentes modifications j'habite même dans le canton dans lequel se situe le projet qui nous préoccupe ce soir, mais je vais m'exprimer au nom de la CCI avec la légitimité des 18 500 représentants d'entreprises adhérentes à la CCI de Saône-et-Loire qui ont bien voulu m'élire à la tête d'une liste en 2011.

Je voudrais vous rappeler d'abord quelques évolutions qui ont marqué le monde économique français, donc de notre territoire également, au cours des dernières décennies. Nous étions largement, les économistes, les industriels, et tous ceux qui ont de près ou de loin une activité professionnelle, positionnés dans un système où l'activité pouvait se développer de deux manières :

- Le développement exogène, c'est-à-dire que des entreprises industrielles ou autres venaient se positionner sur un territoire, en particulier le nôtre, celui de la Saône-et-Loire ;
- Le développement endogène. Pour simplifier, ce sont les entreprises installées sur le territoire qui se développent, les grosses, les moyennes, les petites, l'artisan qui n'a pas de salariés et qui en embauche un, puis un deuxième, etc.

Or, aujourd'hui, on constate qu'il y a eu des évolutions majeures par rapport à cela et on se retrouve dans un système évoluant très rapidement, à la vitesse d'Internet. On retrouve toujours sur notre territoire l'économie productive qui, schématiquement, concernera les activités industrielles assez fortement représentées sur le territoire de la Saône-et-Loire, en tout cas plus que dans beaucoup d'autres départements français, et toutes les activités agricoles, largement représentées aussi sur notre territoire, ainsi que les activités de

transformation des produits agricoles, qui sont produits sur notre territoire et sont aussi largement représentés, dans le Charollais mais aussi beaucoup dans la Bresse.

Deuxième type d'économie : l'économie tertiaire. Celle-ci comprend essentiellement les services administratifs de l'Etat, elle est plutôt positionnée soit dans les grands centres urbains, soit dans les gros bourgs de notre territoire, comme Charolles qui est sous-préfecture, comme chacun le sait, et les services aux entreprises qui sont mieux répartis parce que ces sociétés collent au terrain et sont positionnées près des entreprises qu'elles servent.

La troisième économie, l'économie présentielle, nous intéresse plus particulièrement ce soir. On n'en entendait pas tellement parler il y a quelques années, mais aujourd'hui elle prend de plus en plus de place et de poids au niveau économique, dans notre système économique. Elle est représentée évidemment par les habitants de ce territoire, qui y vivent, y consomment, y dépensent de l'argent, et qui font tourner le système économique du territoire de par leur simple présence sur celui-ci. Cette économie est également alimentée par ceux qui viennent y travailler – des gens viennent travailler à Charolles mais n'y habitent pas forcément, on peut même venir des départements limitrophes. Ils vont consommer et dépenser sur notre territoire. Enfin, il y a tous ce qui de près ou de loin tourne autour du tourisme. Les touristes viennent passer des jours ou des semaines sur notre territoire, ils profitent de tout ce qu'il peut leur proposer – Dieu sait s'il y a des choses à faire – et pendant qu'ils sont ici, ils consomment, donc ils alimentent l'économie de ce territoire. Tous les acteurs qui interviennent dans le domaine du tourisme retrouvent évidemment dans leur chiffre d'affaires une partie de cet argent dépensé par ces touristes.

Je voulais vous faire cette petite présentation liminaire pour que vous compreniez bien que c'est plutôt cette activité-là qui va se développer dans les décennies qui viennent ; sachant que notre pays continue à se désindustrialiser, bien que ce soir nous ayons la présence de l'ancien ministre qui était en charge de ce dossier. On va surtout développer l'économie présentielle.

La Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre d'Agriculture, main dans la main, soutiennent le projet, c'est évident. Nous l'avons annoncé depuis longtemps et nous n'avons pas changé d'avis pendant le débat, malgré les oppositions fortes contre ce projet. Nous comprenons que tout le monde ne soit pas obligatoirement d'accord avec notre position, c'est la démocratie.

Nous souhaitons que les porteurs du projet – je me tourne vers les personnes de Pierre & Vacances – prennent en compte les remarques que nous avons apportées dans le débat et que nous continuerons à apporter dans le débat, pour que ce projet s'inscrive le mieux possible dans ce qui existe déjà sur notre territoire. C'est fondamental, nous le leur avons déjà dit, nous continuerons à le leur dire et je ne doute pas qu'ils prendront en compte nos remarques dans ce domaine.

Tout à l'heure, Mme la Présidente, vous avez parlé des travaux qui vont être réalisés pendant le projet. Je comprends qu'il y ait encore quelques doutes autour de cela, mais nous avons pris l'engagement avec Pierre & Vacances – c'est écrit dans le protocole signé entre Pierre & Vacances, le Conseil Régional et le Conseil Départemental – de faire en sorte qu'au moins 70 % des travaux concernant l'implantation des cottages soient réalisés sur notre territoire, comme cela a été fait dans la Vienne, je crois que le chiffre exact est 72 % des travaux réalisés par des entreprises de la Vienne, pour le Center Parcs qui ouvre actuellement ici. Nous avons donc pris cet engagement, nous l'assumerons évidemment avec nos collègues de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Nous avons reçu à ce titre le spécialiste de la CCI de la Vienne qui avait en charge le projet dans la Vienne, pour qu'avec lui nos équipes échangent les bons procédés -

nous n'allons pas réinventer ce qui a été fait et bien fait dans la Vienne. Nous allons donc nous appuyer sur l'expérience déjà existante là-bas. Notre objectif est de faire mieux, mais nous essaierons de faire aussi bien qu'eux, 72 % des travaux réalisés sur le territoire, c'est déjà bien.

Au cours d'un débat, j'ai entendu : « Comment le menuisier du coin fera-t-il ? », le menuisier tout seul ne va pas travailler sur le projet Pierre & Vacances, mais on va s'organiser pour qu'il se regroupe avec d'autres entreprises, on va monter des groupements d'entreprises, des GIE, qui répondront aux appels d'offres qui seront lancés par Pierre & Vacances. Si le GIE est retenu pour le lot correspondant, le menuisier du Rousset, de Marizy ou d'ailleurs, sera indirectement intégré dans le projet et apportera sa pierre à l'édifice. Il récupèrera une petite partie du chiffre d'affaires qui sera investi sur notre territoire.

Voilà ce que je voulais surtout vous dire concernant l'engagement que nous prenons, les trois présidents de Chambres consulaires. Nous avons même désigné l'élu référent qui sera en charge du dossier, c'est un élu de la CCI. Il a été accepté par les deux autres présidents et est déjà opérationnel. Je vous remercie.

*(Applaudissements.)*

**Claude BRÉVAN** : C'est maintenant M. Decerle, Président de la Chambre d'Agriculture, qui a la parole.

**Christian DECERLE, Président de la Chambre d'Agriculture** : Mme la Présidente, vous avez fait référence au seul cahier d'acteurs que l'on construit entre trois réseaux consulaires. Je voudrais rappeler comment a été amplifié notre travail avec la CCI et la Chambre des Métiers, avec le monde agricole. A l'initiative de Michel Lalande, sous un précédent gouvernement, il avait été demandé à chaque préfet de tenir une réunion en préfecture régulièrement pour faire un suivi assidu de la situation économique. Là, nous avons ensemble constaté que pour les gens que nous représentons il y avait nombre de situations délicates, pour ne pas dire dramatiques, puisque depuis ce temps-là nous sommes convenus ensemble, et largement avec d'autres, de mettre tout en œuvre chaque fois que la moindre parcelle de possibilité nous en serait offerte, pour œuvrer au service de l'économie. Je conçois et respecte parfaitement qu'il puisse y avoir des visions différentes de l'économie, que ce ne soit pas forcément consensuel, mais je pense qu'une soirée comme celle de ce soir doit nous permettre de nous écouter réciproquement et de ne pas déclarer a priori que certains savent et que les autres sont des abrutis qui n'ont rien compris.

Quoi qu'il arrive sur ce dossier-là comme sur d'autres, les choses sont délicates pour notre pays. C'est un contexte européen dans un environnement mondial où l'avenir pour nous-mêmes, mais je pense à nos enfants et nos petits-enfants, mobilise notre créativité, notre capacité à voir plus loin, et je pense que cela ne peut pas nous laisser indifférents.

Je voudrais dire un mot sur le secteur agricole et vous remercier, Mme la Présidente, ainsi que le Groupe Pierre & Vacances, d'avoir consacré un atelier à ce thème-là. Il se déroulait cet après-midi à Jalogny. On sentait bien deux visions différentes dont je pense qu'elles ne se rapprocheront jamais tellement elles sont éloignées. Je voudrais dire un mot à ceux qui peut-être parlent beaucoup d'agriculture ou des agriculteurs, sans véritablement connaître leur situation.

La Saône-et-Loire a perdu le quart de ses actifs entre 2000 et 2010, 25 % des paysans ont disparu de ce département. Tout cela n'est pas bruyant, ce n'est pas comme une usine qui ferme, cela se fait insidieusement. Ceux qui restent sont jugés comme des grosses fermes, des gros tracteurs, des gros paysans, c'est malheureusement le prix à payer pour ne pas disparaître de cette profession. Alors, si ce modèle n'est pas celui qui plaît à tout le monde,

c'est une réalité économique. La Saône-et-Loire a installé jusqu'à 300 jeunes agriculteurs il y a quelques années. Aujourd'hui, malgré tous nos efforts communs on arrive péniblement à installer 100 jeunes paysans, et je peux vous dire que l'on est très ouvert sur tous les modèles de production et sur toutes les façons de faire de l'agriculture ; on les respecte et on les encourage tous. Vous pouvez le vérifier auprès des services de l'Etat, vous en aurez la preuve, dans ce département-là en particulier il y a une véritable politique d'encouragement à l'installation.

*(Applaudissements.)*

Je voudrais faire référence à une réunion dont vous pouvez consulter les résultats, elle avait lieu à Dijon vendredi dernier, c'est un rendez-vous annuel qui s'appelle l'OPAB (Observatoire Prospectif de l'Agriculture Bourguignonne). Une des chevilles ouvrières de la rédaction est dans cette salle. On va donner l'ensemble des éléments : « Je suis paysan, je suis éleveur, avec mon épouse et mon fils, nous suivons notre comptabilité au trimestre... ». Dans chacune de nos entreprises, pour ceux qui travaillent, qui entreprennent, qui empruntent, qui prennent des risques sur leurs capitaux personnels, il ne faut pas se laisser aller ! Les chiffres de l'OPAB m'ont impressionné, je crois que tous ceux qui étaient dans cette salle étaient impressionnés.

L'agriculture de Bourgogne est dans une situation extrêmement délicate, qui va du fragile au presque désespéré. Prenez connaissance de ces chiffres, des capitaux investis, des heures de travail, de la responsabilité de l'éleveur, du vigneron, du céréalier, tout le monde met toutes ses tripes pour faire tourner une exploitation qui passionne les gens, tout cela pour un revenu ! 63 % des revenus sont déficitaires dans certains secteurs, hors la viticulture en cave coopérative. La situation de l'agriculture est assez dramatique ! Nous sommes preneurs des recommandations de tous ceux qui savent à notre place ce qu'il faut faire.

*(Protestations dans la salle.)*

Ne vous inquiétez pas, je n'aime pas l'adversité, mais la contradiction ne m'a jamais impressionné. Vous aviez le droit de vous inscrire et de prendre la parole.

Aucun agriculteur n'a la naïveté de penser que Pierre & Vacances va arriver ici, en Saône-et-Loire, pour être le sauveur et le redresseur d'une économie agricole départementale, régionale ou nationale. Personne ne pense cela. En revanche, tous ceux qui sont des producteurs de vin (le vignoble de Saône-et-Loire, c'est la moitié de la viticulture bourguignonne), de fromages, tous ceux qui depuis des années se sont battus pour obtenir la reconnaissance AOC, IGP, se disent : « Oui ! S'il y a une opportunité au sein de la forêt du Rousset, dans un territoire en déprise économique, de recevoir un équivalent temps plein de quelque 2 000 vacanciers, venus de tous les coins de France, d'Europe et peut-être au-delà, et ici, si nous pouvons nous organiser pour promouvoir nos produits, notre savoir-faire, vendre, commercialiser, et faire rayonner tous les fleurons de la production des gens qui travaillent la terre et produisent des biens alimentaires ; c'est un sujet auquel il faut s'intéresser ! ». Je suis désolé que certains veuillent coûte que coûte cultiver des modèles agricoles qui s'opposeraient. Il n'y a pas des modèles vertueux, l'agriculture biologique et les circuits courts contre des salopards qui feraient une agriculture productiviste.

Dans ce pays, on vit de plus en plus vieux, on vieillit de mieux en mieux, l'effort du secteur agricole et la qualité de l'alimentation n'y sont pas étrangers. On peut aussi dire merci au monde paysan qui en moins de 50 ans a fait sortir la France des tickets de pain pour la hisser au rang de troisième exportateur mondial. Si vous en avez honte, eh bien moi j'en suis fier !

*(Applaudissements.)*

Je pense qu'il ne faut pas opposer des modèles, mais les rassembler. Toute initiative, toute pratique est complémentaire d'une autre et peut servir l'intérêt général.

Il y a quelques jours, j'ai eu l'occasion d'aller dans l'Aveyron, j'en ai profité pour visiter les caves de Roquefort et à 10 km il y a le viaduc de Millau. Sur cette terre rocailleuse de l'Aveyron où les gens se sont accrochés depuis des millénaires au territoire, j'ai trouvé que c'était remarquable à un siècle d'écart que des gens affinent un fromage d'exception connu quasiment sur la planète, le Roquefort, et que toute la technologie d'une société moderne réalise une œuvre d'exception que tous les Européens viennent voir.

C'est la première fois depuis que j'exerce quelques modestes responsabilités en Saône-et-Loire que je vois une telle unité des forces politiques quelles qu'elles soient, au niveau régional et départemental, des forces économiques syndicales et associatives rassemblées, pour défendre un projet porteur pour notre département. J'espère vivement qu'il aboutira.

*(Applaudissements.)*

**Claude BRÉVAN** : Le Collectif du Geai du Rousset nous a demandé de projeter une vidéo.

*(Projection d'une vidéo.)*

*(Applaudissements.)*

**Claude BRÉVAN** : C'est maintenant à M. Eric Dailly de parler.

**Eric DAILLY, Flagy** : Bonsoir, Mesdames et Messieurs, Thierry Hellin, Directeur général adjoint de Pierre & Vacances affirme que tout ce qui est extra financier, les hommes-clé, le capital humain, les valeurs, la réputation de la marque ou la culture d'entreprise, aura de plus en plus d'importance demain pour les entreprises et les marchés financiers. Une posture consciente de l'importance du développement durable aujourd'hui est un élément discriminant par rapport à la concurrence, surtout quand elle s'intègre aux produits loisirs écologiques, charte de développement durable pour les restaurants. On peut en conclure que la valeur de Pierre & Vacances et de ses produits relève d'une posture, ou plutôt d'une imposture, d'un affichage de développement durable savamment concocté par les rois de la com tels que le WWF ou le cabinet Utopies. Et ces brillants publicitaires ne chôment pas à en juger par la prolifération de discours et d'images faites pour séduire les clients, les investisseurs, les autorités publiques et nos élus. Pour Pierre & Vacances, développement durable, c'est une aubaine. Et du développement durable, Pierre & Vacances en sert à toutes les sauces. Déjà dans le protocole d'intention, Pierre & Vacances promet un plan d'action environnement portant sur des économies d'énergie, la limitation des consommations d'eau, la réduction des déchets, l'optimisation des transports et même l'enrichissement de la biodiversité du site. Pierre & Vacances s'engage ainsi à minimiser un gaspillage gargantuesque : 500 m<sup>3</sup> d'eau par jour, seulement 5000 stères de bois, seulement 630 000 kg de déchets dont les trois quarts finiront dans un incinérateur, soit l'équivalent d'une ville de plus de 2000 habitants. Un site à une heure d'un grand axe routier, alors que 75 % des gaz à effet de serre émis directement ou indirectement par un Center Parcs proviennent des déplacements des visiteurs. Le comble, c'est que Pierre & Vacances dit vouloir enrichir la biodiversité du site, en défrichant la moitié du site, en l'encerclant d'une clôture, en bétonnant les abords de l'étang Jarrat une zone sensible, alors que des millions de voitures longeant la zone Natura 2000 écrabouilleront les quelques cistudes survivantes.

À tous les enjeux environnementaux, Pierre & Vacances est une réponse : un chantier vert, des robinetteries et des ampoules basses consommation, le tri des déchets, la norme HQE, la norme ISO 14001, mais la norme HQE est au plus bas de l'échelle des meilleures technologies disponibles, pourquoi pas la norme BBC, RT2015 ou la norme BPOS pour des

constructions à énergie positive ? J'ai suivi la formation AFNOR pour la norme ISO 14 001, mise à part le fait qu'elle est non contraignante, il suffit de s'engager à des améliorations d'année en année pour l'obtenir. Pour caricaturer, si Pierre & Vacances trie 28 % des déchets cette année, il lui suffira de projeter 28,5 % l'année suivante, et si l'objectif n'était pas atteint Pierre & Vacances ne perdrait pas pour autant le label ISO, il lui suffirait de projeter une campagne de sensibilisation des clients pour l'année suivante.

Vous ne m'écoutez pas, M. Montebourg !

*(commentaires hors micro de M. Montebourg).*

Pour la réduction des transports et donc des 75 % de gaz à effet de serre, encore pour caricaturer, une campagne de sensibilisation des clients sur les vertus de la conduite douce fera l'affaire et la norme ISO est dans la poche. Le coût est minime et pour la com, cela vaut de l'or. La preuve en est, c'est affiché partout dans le DMO.

Pour son projet village nature, Pierre & Vacances annonce un plan d'action durable en dix cibles : zéro carbone, zéro déchet, eau durable, matériaux locaux et durables, habitat naturel et vie sauvage, alimentation locale et durable, équité et développement économique, culture et héritage, qualité de vie et bien-être : dix mensonges, car si Pierre & Vacances appliquait vraiment ce programme, il ne pourrait y avoir de Center Parcs. Pourquoi ce plan n'est pas proposé pour Le Rousset ? Il serait temps que Pierre & Vacances se préoccupe de la qualité de vie et de bien-être de ses habitants. Dans un de ces blogs, Pierre & Vacances a l'outrecuidance de nous rappeler que le changement climatique est l'une des menaces les plus importantes pesant sur l'humanité : fonte des glaciers, augmentation des canicules meurtrières, arrivée de maladies tropicales et d'insectes nuisibles, aggravation des inondations et tempêtes, perturbations agricoles, déplacement de centaines de millions de réfugiés climatiques. Et pour quelle occasion cette piqure de rappel ? Pour l'opération « heure pour la terre » créée pour le WWF, pour laquelle Pierre & Vacances nous invite à éteindre les lumières pendant une heure. Voilà leur réponse au désastre écologique qu'ils créent eux-mêmes. Encore de la com. Dans le dossier du maître d'ouvrage, Pierre & Vacances s'engage à plusieurs reprises à une concertation avec les associations locales, comme un gage de transparence et de bonne conduite. Quelles associations locales ? Le WWF, leur partenaire en greenwashing ou comme au Center Parcs de la Vienne la ligue de protection des oiseaux, censée suivre l'évolution de la biodiversité, c'est-à-dire un simple comptage des oiseaux. Ces associations procurent une couverture écolo resservie pour chaque projet, comme on le constate dans le dossier du maître d'ouvrage à plusieurs reprises.

**Claude BRÉVAN** : Je vais vous demander de conclure, M. Dailly.

**Eric DAILLY** : C'est juste là.

Quelle association locale de la défense de la nature va s'abaisser à prêter son nom à une telle supercherie ? Pierre & Vacances est passé maître dans l'art du détournement, du contournement, discours pervers qui retourne tout à son profit. Pierre & Vacances dit se soumettre aux procédures administratives pour l'obtention des permis et dérogations nécessaires, mais ce n'est pas de bon cœur à en juger l'intervention de Gérard Brémont au Sénat déclarant « les autres freins à l'investissement sont les contraintes liées aux autorisations administratives et les recours administratifs, les instructions du Grenelle de l'environnement alourdissent considérablement les délais d'obtention des autorisations administratives...

**Claude BRÉVAN** : M. Dailly, vous dépassez largement là... allez-y, finissez !

**Eric DAILLY** : J'ai été interrompu, Madame !

Quant au recours administratif d'un voisin, d'un écologiste, d'un électeur déçu, il est devenu un sport national. Il faut faire un travail sur les recours abusifs et leurs conséquences. Et c'est un élément structurel de l'investissement » : c'est M. Brémond qui le dit. Pierre & Vacances a donc ses entrées dans les coulisses du pouvoir, avec l'aide de ses puissants partenaires de l'alliance 46-2, il semblerait qu'il ait obtenu gain de cause avec la loi Macron.

Je finis...

*(mouvement dans la salle).*

Derrière toute cette com, il y a un mensonge à grande échelle. Pierre & Vacances nous ment, ment à nos élus, ment aux investisseurs et aux actionnaires, ment à ses clients et Pierre & Vacances ment à nos enfants, avec son tout nouveau concept « vraiment vrai ». Figurez-vous que Pierre & Vacances veut extraire nos enfants de leurs tablettes, des enfants en totale déconnexion avec le réel, disent-ils, qui ont donc un besoin essentiel de se reconnecter à ce qui est vrai. Comment les enfants pourraient-ils se reconnecter avec ce qui est vrai sous une bulle transparente, maintenue à 29° dans un décor tropical, qu'en hiver la dormance des forêts nous rappelle la nécessité des saisons.

*(Mouvement dans la salle.)*

**Claude BRÉVAN** : M. Dailly, vous devez conclure, vous avez vraiment dépassé.

**Eric DAILLY** : C'est mépriser l'imaginaire de l'enfance en lui substituant les leurres de l'artificiel qui nie la nature, sa beauté et la relation respectueuse qu'elle doit inspirer.

**Claude BRÉVAN** : Merci.

*(Applaudissements.)*

*(Invectives du public.)*

Il y a quand même une règle dans le débat public : pas d'insultes, alors vous arrêtez. Si vous voulez-vous insulter, vous allez dehors. C'est terminé.

*(Applaudissements.)*

**Eric LOMBARD, Mellecey (71)** : Bonsoir, je suis citoyen. J'habite à Mellecey en côte chalonaise. Je me présente ici en tant qu'habitant de Saône-et-Loire, habitant de la Bourgogne et habitant de la planète. C'est le deuxième débat auquel j'assiste, j'étais à Marizy le 24 avril. Ce qui m'a frappé, c'est que les collectivités publiques, comme l'a fait remarquer un participant aux débats, n'étaient pas à la tribune, ni au centre du débat. Je crois qu'il faut remettre les collectivités publiques au centre du débat à égalité avec Pierre & Vacances. Sans l'argent public, le projet ne serait pas viable. L'argent est investi dans l'adaptation des infrastructures, comme cela a été dit à plusieurs reprises ce soir, dans la SEM. Sans cet argent, la rentabilité du projet s'écroule.

Cela a été clairement dit le 24 avril : l'objet du débat public, c'est d'éclairer la décision de Pierre & Vacances. Pourquoi Pierre & Vacances seulement ? Et même ce soir, la convocation au débat indiquait que l'objet était de faire un point d'étape et de permettre au maître d'ouvrage, donc Pierre & Vacances encore, de faire un bilan à mi-étape. Rien sur les collectivités impliquées, les communes, le conseil départemental et le conseil régional.

Les collectivités doivent retrouver leur place centrale dans le débat, et à l'issue du débat public, les collectivités doivent à nouveau se prononcer sur l'opportunité et leur soutien au projet, et sur les modalités du projet.

Deuxième volet : est-ce bien la mission des collectivités publiques d'investir dans une entreprise de loisirs ? N'y a-t-il pas d'autres priorités que l'industrie des loisirs ? D'autres projets que les loisirs peuvent créer des emplois et des emplois de qualité.

Je rappelle ici ce qu'a dit au forum de Davos en 2011, Ban Ki-moon, le Secrétaire général de l'ONU : « nous avons cru la consommation sans conséquence. Cette époque est terminée, le réchauffement climatique nous montre que l'ancien modèle n'est pas seulement obsolète, il s'avère extrêmement dangereux. Il nous mène à un suicide collectif tôt ou tard. Il n'est plus temps de se divertir, nous préférons ne pas voir, ne pas savoir, comme les passagers du Titanic, nous nous réfugions dans le divertissement, sans réaliser que divertir signifie détourner de l'essentiel ». Eh bien, ne nous laissons pas divertir, ni nous ni les touristes du Center Parcs. Nous avons besoin de toutes nos ressources pour éviter, s'il est encore temps, la tempête qui vient ou se préparer à lui faire face. Vous élus qui soutenez ou financez des projets de Center Parcs, pas seulement ici mais aussi en Isère à Roybon, à Poligny dans le Jura, et maintenant dans le Lot-et-Garonne, reprenez les commandes, ne vous faites pas dicter votre conduite par quelqu'un, premier venu qui vous propose un projet qui crée des emplois.

Préparez-nous, préparez-vous à la tempête qui vient. N'investissez pas notre argent dans des projets qui vont aggraver les problèmes. Préparez-vous à réduire la toile. Quand la tempête sera là, il sera trop tard. Investissez dans des projets qui préparent l'avenir, ils ne manquent pas et ils peuvent créer des emplois de qualité. Merci.

*(Applaudissements.)*

**Edith GUEUGNEAU, Députée de Saône-et-Loire :** Bonjour à toutes et à tous, je voudrais saluer Mme la présidente pour la qualité du travail qui est fait, le débat public qui a été organisé. En tant que députée de la circonscription, je trouve que c'est une véritable opportunité pour nos territoires. Je suis députée de 147 communes, communes rurales avec des petites villes. L'implantation d'un Center Parcs au Rousset pour moi est un concept très intéressant, qui a une notoriété internationale, nationale, qui n'a pas de preuve à faire.

Je me souviens il y a une dizaine d'années où j'étais Conseillère régionale, et nous avons eu la possibilité d'avoir peut-être un Pierre & Vacances. Avec François Patriat, nous avons fait une déambulation dans la Bourgogne sur les quatre départements. Pierre & Vacances n'a pas trouvé de lieu pour installer un village. Donc, ce fut une très grande déception, car tous les territoires avaient envie d'avoir un Pierre & Vacances en Bourgogne.

Aujourd'hui, on a une très belle opportunité pour avoir ce Center Parcs. C'est une nouvelle offre de tourisme. Je voudrais rappeler que les départements comme la région ont œuvré depuis des années sur le tourisme par rapport à des appels à projet pour apporter de l'hébergement, des chambres d'hôtes, des gîtes. Je crois que l'on a fait le tour de la question. Les départements et la région ont beaucoup investi, et aujourd'hui on a une opportunité pour avoir un centre de vacances exceptionnel, dans un lieu magique, sur la circonscription du Charolais Brionnais. J'apporte mon soutien à 200 % sur ce projet. On a parlé de l'économie, effectivement on pourrait développer le tourisme avec une nouvelle offre de tourisme. Ce qui m'intéresse aujourd'hui c'est l'économie locale. Je voudrais saluer le plaidoyer du président Decerle. Dernièrement, nous étions à l'assemblée de la FDSEA, où l'on a évoqué les problématiques. En tant que députés, nous avons des relations privilégiées, puisque nous nous voyons régulièrement, et que nous sommes là aussi en tant que députés pour porter les problématiques de nos territoires. J'avoue que dans mes permanences, lorsque je reçois

des femmes, des femmes d'agriculteurs, des femmes d'artisans qui ont très peu de revenus pour vivre, car on va vivre de plus en plus tard et que les retraites sont très petites, j'entends que le Center Parcs va nous apporter une possibilité d'emplois.

*(Huées.)*

J'entends bien... Ce n'est pas de la langue de bois, je suis une élue de terrain, je connais bien la population, je connais bien les métiers et je dois vous dire que la double activité chez nous en Charolais Brionnais, elle existe. Nous avons aussi de nombreuses femmes qui sont assistantes à domicile, qui ont des temps partiels et qui aimeraient bien aussi compléter ce temps pour avoir un temps complet. Nous avons également les agricultrices ou les femmes d'agriculteurs qui elles aussi ont besoin de travailler. Donc, je voudrais aussi saluer aujourd'hui avec M. le sous-préfet qui est là, puisque nous avons une disposition qui va être mise en place pour des contrats aidés, pour apporter une aide à nos agriculteurs. Je suis très fière de notre agriculture. Je suis très fière également de nos PME, de notre artisanat, de notre commerce. Nous avons des pépites sur nos territoires. M. le Maire de Charolles a parlé de ses chocolats qui vont arriver, de la faïencerie. La Saône-et-Loire est un très beau département avec une dynamique très importante, mais aujourd'hui nous devons la conforter. Center Parcs est une vraie opportunité pour notre territoire.

Je voudrais parler bien évidemment de l'économie locale (M. Decerle en a parlé), des circuits courts. Il y a des mutations, mutations dans les métiers, à un moment donné on doit saisir les opportunités, car tout le travail qui a été fait avec la chambre d'agriculture pour avoir des AOP, toutes ces références, tous ces labels ; à un moment donné, c'est à nous de saisir cette opportunité et d'être force de proposition.

J'entends que nous ne sommes pas tous d'accord dans la salle, et je respecte la position des uns et des autres, mais je voudrais aussi saluer le travail qui a été fait par le précédent conseil général ou ceux qui ont porté ce dossier. Je sais aussi que le nouveau président départemental va porter ce dossier avec son équipe. Là aussi, nous travaillons ensemble et c'est important, car aujourd'hui être unis tous ensemble entre les différentes chambres consulaires, avec les entrepreneurs et les élus, c'est ainsi que nous réussissons. C'est ainsi que l'on sortira notre France des problématiques.

Je voudrais parler de l'emploi. Avoir un Center Parcs, c'est forcément de l'emploi. Ce sont forcément des retombées économiques. Sur le bassin du Charolais, je viens d'une assemblée générale de la mission locale, nous avons 900 jeunes sans emploi. Vous pouvez dire que ce n'est pas satisfaisant, même si aujourd'hui notre gouvernement met des dispositifs en place, sauf qu'aujourd'hui 900 jeunes n'ont pas d'emploi. Sur le bassin de Montceau, on a 11,6 % de chômage. On a une véritable opportunité ; travaillons ensemble. Je sais qu'il y a des exigences sur le développement durable, parce que là aussi il y a l'économie circulaire que nous pourrions mettre en place, mais soyons acteurs avec Pierre & Vacances, le concept Center Parcs, pour que nous puissions être associés et être force de proposition. C'est ce que je voulais vous dire.

La problématique de l'emploi est très importante, l'emploi au féminin aussi. Il faut aussi rappeler que nous sommes en milieu rural et que la désindustrialisation se fait aussi. L'industrie touristique, et j'ai été Vice-présidente à la région Bourgogne, je la porte et j'en suis très heureuse de la porter. Je pense que la Bourgogne a des atouts, du potentiel. La Saône-et-Loire est un département très dynamique, mais avec la venue du Center Parcs, nous allons optimiser. Et, c'est une image extraordinaire pour tous les acteurs économiques. La promotion de notre territoire faite par Pierre & vacances ou par Center Parcs est une très belle image et une image qui va durer dans le temps.

Je pense que nous ne sommes pas en contradiction avec les acteurs économiques, au contraire. C'est peut-être un produit d'appel pour développer une autre économie en parallèle.

Voilà, je ne serais pas plus longue car je pense que mon temps de parole...

**Claude BRÉVAN** : C'est le cas !

**Edith GUEUGNEAU** : Non pas encore.

Mais, sachez que je porterai le message auprès des autres élus. Il n'y a personne du pays, mais nous allons faire une réunion prochainement avec toutes les communes du pays et nous allons proposer un cahier d'acteurs. Je propose aussi que les communautés de communes puissent faire un cahier d'acteurs pour apporter tout le soutien à ce projet. Et restons acteurs, car je crois qu'aujourd'hui nous avons une très très belle opportunité.

*(Applaudissements.)*

**Claude BRÉVAN** : Maintenant M. Lotteau et Mme Prud'homme vont se partager le temps de parole.

**Cécile PRUDHOMME, Europe Ecologie Les Verts** : Bonjour, le débat public sur les Center Parcs intéresse que ce soit ici pour le site du Rousset ou dans le Jura pour le site de Poligny. Nous nous félicitons de la participation, du contenu et de la tenue des échanges. Nous saluons également la décision de prolonger le débat public. En effet, des questions persistent sur le coût global, la durabilité du projet ou encore sur ces réels impacts sur l'environnement et sur le bassin d'emploi. À ce stade du débat, nous constatons bien une stratégie économique du groupe immobilier Pierre & vacances qui consiste à privatiser une forêt pour y vendre des cottages, mais subsiste l'absence de stratégie locale de développement.

Parler tourisme, c'est parler d'économie et d'aménagement du territoire ; c'est parler de l'accessibilité de nos territoires ruraux, de l'activité de nos villages. Il est urgent de construire un projet local du tourisme, un projet qui inscrit son développement dans une logique durable et responsable, un projet qui repose sur le patrimoine de notre région, un projet construit avec la participation active des habitants, partie prenante du développement de leur territoire, un projet permettant de financer de vrais emplois et dont la rémunération permet de vivre dignement, un projet touristique pensé en cohérence avec les aspirations du territoire. En résumé, un projet aux antipodes du modèle hors sol proposé par Center Parcs.

Concrètement, recensons avec les maires locaux les besoins de leurs communes et soutenons la revitalisation des territoires, créons des cellules de veille avec les citoyens et les acteurs locaux, réhabilitons les lieux de baignade naturelle actuellement fermés, mettons en valeur notre patrimoine naturel riche en pariant sur le tourisme vert et diffus, réinvestissons dans l'actuel plan cyclotourisme inachevé, continuons de soutenir les projets d'accueil paysan, les gîtes ruraux, les restaurateurs de proximité, car aux jardiniers de plantes tropicales, nous préférons le maraîcher bio qui nourrit entre autres les touristes de passage dans son gîte et qui ne délocalisera pas son activité dès la première difficulté.

*(Légers applaudissements.)*

L'argent public se fait rare, la transition écologique ne peut plus attendre, des choix sont donc nécessaires. Nous préférons avec les millions envisagés financer des petits et moyens projets utiles plutôt qu'un grand projet inutile. Soutenir l'ensemble de ces initiatives serait

bien plus riche en emplois et en lien social, serait plus riche pour l'ensemble de notre grande région Bourgogne Franche-Comté.

Je vous remercie.

*(Applaudissements.)*

**François LOTTEAU, Europe Ecologie les Verts** : Bonsoir, intervention paritaire, vous avez pu le remarquer. Je crois que Cécile n'a pris que 3 mn sur 10, il m'en reste 7 mn. Comme il ne m'en faut que 6, je vais ajouter une introduction.

J'ai vu que plusieurs des intervenants avaient jugé utile de dire qu'ils parlaient depuis le territoire ici, et ce n'est pas faux, mais s'il faut donner ses quartiers de noblesse, je vous donne les nôtres à ce moment-là. S'il faut parler dans le temps et d'espace, je suis petit-fils d'emboucheur, j'ai eu un ancêtre maire de Saint Gengoux, j'ai passé toutes mes vacances à Vaux en Pré sans Center Parcs, et je ne m'en suis jamais plaint.

M. Decerle, je ne ferai pas de discours au sujet de votre intervention, je voudrais simplement paraphraser quelqu'un que l'on a connu autrefois : « vous n'avez pas le monopole du cœur ».

Mesdames Messieurs citoyens, élus, Mme la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres de la commission du débat public, donc en quelques minutes il faut aller droit au but et ne pas se tromper d'objectif. Le débat public est un processus qui doit permettre à chacun de prendre connaissance d'un sujet dans ses diverses dimensions, de peser les arguments et de démêler derrière les discours de persuasion le vrai du faux. Ce travail de décryptage et de mise à plat peut aboutir à lever des incompréhensions, certes, mais le débat public n'a pas pour objectif de déboucher sur un compromis et n'est pas décisionnel. Il est là pour éclairer les citoyens et les acteurs du projet. Aussi, je vais poser deux questions qui n'ont, je crois, pas encore trouvé de réponse. Ce sont deux questions qui me semblent essentielles, mais il y en a bien sûr d'autres et je ne reviens pas sur les interventions précédentes.

La première question touche à la motivation des élus et aux attentes des citoyens. Elle porte sur l'emploi. La seconde concerne la durabilité du projet. Ne pas répondre ou répondre à côté à l'une ou l'autre de ces questions rendrait de fait le projet caduc, car il ne s'agit de rien d'autre que de savoir s'il est justifié d'engager de l'argent public sans lequel le projet restera dans les cartons.

L'emploi et la création de richesses. L'objectif le plus fortement mis en avant par les élus est la création d'emplois, c'est évidemment une autre occupation majeure. De ce point de vue, la question est de savoir combien coûte à la collectivité un emploi dans le projet Center Parcs ? Je me suis déjà entendu répondre par quelques élus sur le ton du politique responsable qu'un emploi dans les circonstances actuelles, cela n'avait pas de prix et de façon moins explicite, peu importe la qualité de l'emploi. Il me semble pourtant qu'avec un projet qui avec la même somme garantit des conditions de travail décentes et qui crée deux emplois est meilleur qu'un projet qui n'en créait qu'un. La vraie responsabilité des politiques est de promouvoir des emplois de qualité et de mettre en œuvre les alternatives à deux, trois ou quatre contre un, même et surtout en prenant en compte l'équilibre entre les territoires : connaître ce coût, comparer, proposer.

La solution « clé en main pour l'emploi » présentée par Pierre & Vacances est-elle une opportunité ou une solution de facilité hors de prix ? Par conséquent, les collectivités doivent être en mesure, face à cette interrogation, de proposer une étude comparative à somme égale dans des secteurs à fort potentiel d'emplois, comme l'agriculture locale et biologique,

les énergies renouvelables, la promotion du patrimoine naturel et historique, pilier de l'écotourisme. D'autant que certains secteurs d'activité, comme le patrimoine, sont menacés par des pertes d'emplois et des cessations d'activité, à cause de la diminution des aides publiques, et particulièrement celles du conseil départemental. Nous demandons une évaluation des emplois détruits et les effets de la déstructuration des réseaux associatifs dus aux réductions publiques à ce secteur qui est dynamique et qui assure un véritable maillage du territoire. Ceci est à mettre en balance avec les aides considérables apportées en un seul point et pour des résultats touristiques et culturels forcément minimales à l'échelle du territoire, et entre donc de plein droit dans la problématique de notre débat.

Seconde question : la durabilité du projet. Combien de temps les critères retenus pour évaluer la faisabilité du projet resteront-ils inchangés ? Les hypothèses sont-elles suffisamment solides pour espérer garantir raisonnablement une exploitation optimale dans la durée ? La question est : Pierre & Vacances a-t-il prévu un plan B si les objectifs ne sont pas atteints dans les délais prévus ou s'ils le sont mais pas sur une durée suffisante ?

Dit autrement, le désir légitime des élus d'agir pour l'emploi ne doit pas masquer les risques d'une exploitation déficitaire. L'argent public devient trop rare pour se permettre de ne pas se prémunir au moins contre les pertes les plus lourdes. Rappelons-nous que le choix a été fait d'emprunter via une société d'économie mixte.

Dit autrement encore, est-il prévu de pouvoir passer d'un système d'exploitation optimum à un système de type low cost ? Si ce n'est pas le cas, qui porte le risque ? Si c'est prévu, il n'est pas envisageable de ne pas le dire dans le cadre de ce débat.

Comment calculer le prix de revente ? Au bout de combien d'années ?

Enfin, le démontage de la bulle au cas où son entretien deviendrait trop coûteux et sa fréquentation trop faible est-il provisionné ? Existe-t-il des garanties en cas de reprise ?

Ce projet est trop cher et trop impactant pour le lancer sur un coup de dés ; ce qui serait le cas si ces précautions quant à son avenir n'étaient pas prises.

De même que j'ai entendu que l'emploi n'avait pas de prix, j'ai entendu aussi que rien ne se faisait sans risque. L'esprit d'entreprise qui implique des prises de risques calculées est trop souvent confondu par les élus - j'en suis un - avec la nécessité d'honorer leurs promesses en saisissant des opportunités parfois illusives. Or, il est possible que nous soyons dans ce cas de figure. En effet, la clientèle des Center Parcs décroîtra probablement dans les années à venir pour deux raisons, d'une part son appauvrissement relatif et d'autre part l'évolution de ses aspirations. Le modèle Center Parcs seule planche de salut de Pierre & Vacances fait le pari d'un désir de nature auquel il est répondu par une offre qui sera sous peu d'années perçue de plus en plus négativement, apparaissant au fur et à mesure de la progression d'une conscience environnementale pour ce qu'elle est : un artifice en contradiction avec les valeurs en cours d'appropriation par les couches moyennes hautes qui en sont aujourd'hui sa cible. Ces valeurs sont celles de l'écologie : respect de la nature réelle, protection de la diversité biologique et valorisation des services rendus à l'homme, économie des ressources non renouvelables, réduction des émissions de CO2. La conférence climat de Paris approche, la sensibilisation s'accroît, et cela va continuer. Je ne crois pas que l'argument de Center parcs réduisant l'utilisation des avions qu'on n'aurait pas besoin de prendre, puisqu'il suffit de venir ici pour être dans les tropiques, puisse être pris au sérieux encore bien longtemps.

Je crois à l'utilité du débat public et je suis certain Mme la présidente, Mesdames et Messieurs les membres de la commission que vous obtiendrez de Pierre & Vacances, demandeur de ce débat et des partenaires publics les réponses à mes questions.

Je vous remercie.

*(Applaudissements.)*

**Claude BRÉVAN** : M. Bousseau Ace Arconce, si vous pouviez être assez bref, vous vous êtes beaucoup exprimé dans les précédentes réunions, car il commence à se faire tard et vous êtes l'avant-dernier orateur.

**Pierre BOUSSEAU, Président d'ACE ARCONCE** (Association des usagers de l'eau et de l'assainissement et pour l'environnement) : Nous avons fait nous aussi un point sur la première partie du débat public. Nous nous sommes engagés à participer aux travaux de cette Commission particulière du débat public sur le projet de Center parcs du Rousset, afin d'en étudier les conséquences environnementales, techniques et financières pour les usagers et les administrés, en nous appuyant sur les prescriptions de la commission, que je rappelle : toutes les informations données sur le projet doivent être claires, complètes et précises. Les études doivent être mises à la disposition du public.

Au cours de cette partie du débat, cette première partie, nous avons eu l'impression d'avoir été promenés dans le labyrinthe des dispositions qui mènent à la réalisation de ce projet, et il a été peu répondu à nos demandes d'information. Sur 22, il n'y a encore aucune réponse depuis le 24 avril.

Nous avons pu remarquer aux réunions publiques la présence d'élus favorables au projet, c'est leur droit, donnant plus l'impression de venir soutenir le projet de Pierre & Vacances que répondre à nos interrogations.

Nous considérons que les tenants du projet ne se plient pas aux conditions de réalisation du débat public mené par la commission particulière du débat public. Nous pourrions imaginer différentes causes à cette attitude, dont un désir d'écarter le public de la réalité des conditions de réalisation du projet et de ses conséquences. Nous considérons que la commission particulière du débat public ne parvient pas à faire respecter les principes de transparence et d'argumentation dont elle a la mission. Alors, nous renouvelons nos demandes de réponses claires, complètes et précises aux questions posées et la communication des études réalisées, ceci dans le respect de notre droit à les obtenir. Merci.

*(Applaudissements.)*

**Arnaud MONTEBOURG** : Je voudrais d'abord m'exprimer comme citoyen habitant de la Saône-et-Loire, qui a eu quelques responsabilités dans le passé et notamment a inspiré la première négociation avec Pierre & Vacances il y a quelques années. C'est un dossier qui s'est évidemment perpétué dans le temps.

Je voudrais d'abord remercier la Présidente et la Commission du débat public pour le travail difficile auquel elles se livrent. Je crois que la commission a pour objectif d'abord d'organiser le dialogue mais aussi d'essayer de faire progresser des points de vue opposés, c'est-à-dire d'un côté ceux qui sont contre (les bleus), ceux qui sont pour (les verts) ou l'inverse, puis on repart chacun chez soi avec la rancœur, la méchanceté, les mots très désagréables qu'on entend ici, c'est absolument incroyable. On ne peut pas se parler entre nous ! Je ne comprends pas.

On peut être en désaccord, on peut dire les choses, et beaucoup de choses ont été dites de part et d'autre, mais l'objectif étant d'arriver avec une solution intelligente, et si possible qui puisse rassembler les aspirations de tout le monde. Il y aura toujours ceux qui diront qu'ils sont contre, qu'ils ne veulent rien. Il y a aussi parmi ceux qui sont contre des gens qui expriment des questionnements, des interrogations justifiées. Il est donc normal de les

prendre en compte. Donc moi j'appelle dans ce débat, qui est un débat très utile et très constructif, à ce que les points de vue progressent les uns vers les autres, cela suppose que les collectivités publiques, comme nous l'avons été, je ne doute pas que le Président du nouveau Conseil départemental soit à cette responsabilité comme ses prédécesseurs, qui ne sont pas des idiots ni naïves, qui ne font pas de Pierre & Vacances le sauveur de la Saône-et-Loire, loin de là, mais qui regardent avec bon sens, simplicité les problèmes économiques de notre département, les difficultés que nous rencontrons, qui cherchent modestement - car c'est un projet important sur le plan économique, il est vrai que 170 millions d'investissements ne se jettent pas avec trois discours, un truc qu'on lit, des slogans marrants qui font rigoler la télé. 170 millions sur la Saône-et-Loire, cela se connaît, comme on dit dans mon pays Bressan. Donc, on ne le rejette pas et on cherche à le faire progresser. La responsabilité des collectivités publiques consiste à engager la négociation avec Pierre & Vacances. Je l'ai commencée, on n'en était pas là. C'est sûr.

Je pense, et là je m'adresse à Pierre & vacances, que vous avez une responsabilité pour que ce projet réussisse, c'est quand même d'entendre un tout petit peu les objections. J'appelle des objections celles qui peuvent vous amener sans compromettre le projet, son équilibre économique global à le rendre acceptable, y compris pour ceux qui aujourd'hui ne sont pas d'accord. Il y a des arguments parmi ceux qui ne sont pas d'accord qui sont justes. Je pourrais en prendre quelques-uns à mon compte.

Je m'exprimerai sur un point, Présidente si vous le permettez, sur l'argent public, puisque c'est le centre de la critique. On ne critique pas le projet pour ce qu'il est...

*(mouvement dans la salle.)*

Bien sûr, vous avez raison. Vous avez un certain nombre d'objecteurs qui trouvent scandaleux de vivre ainsi. Excusez-moi, chacun vit comme il veut dans ce pays. Vous vivez comme vous voulez et d'autres veulent vivre différemment. La question n'étant pas que les uns veuillent imposer aux autres mais qu'on arrive à vivre ensemble. Donc, les excès de part et d'autres sont à bannir, c'est tout. Qu'est-ce qu'on va faire du million de Chinois qui va déferler sur l'Europe, car ils ont maintenant grâce à la destruction de notre industrie gagner du pouvoir d'achat ? On va les accueillir comme touristes. Vous croyez qu'on va les laisser à la Tour Eiffel, à l'Arc de Triomphe ou au Mont Saint-Michel ? Non, il y a excusez-moi un modèle touristique qui est en pleine évolution et je voudrais vous en dire un tout petit mot. En 20 ans, la France a perdu 14 000 adresses d'hôtels traditionnels, et dans le département une vingtaine, des adresses qui ferment de 40 chambres dans les hôtels de charme, dans les centres villes. Ce sont des pertes économiques considérables d'emplois pour les artisans qui gèrent ses hôtels ; ce modèle touristique est mort et il en naît un nouveau.

*(commentaires hors micro.)*

Monsieur, inscrivez-vous, ce sera plus utile et intelligent de votre part.

C'est comme ça, je suis désolé, je ne vois pas pourquoi après avoir écouté tout ce que j'ai écouté on ne n'écouterait pas. C'est chacun son tour, chacun sa souffrance ! Je vais vous dire, quand on a un modèle touristique qui évolue, eh bien on en tient compte, sinon on peut décider de faire de la Saône-et-Loire une réserve d'Indiens où seuls les habitants qui ont une pancarte « je suis né depuis trois générations ici, tous les autres n'ont pas le droit de venir car ils vont salir mon territoire », on peut avoir une stratégie de la peur, de l'inquiétude, la diffuser, passer son temps à dire que l'on ne veut pas voir les autres, que ce n'est pas bien, le climat se détruit : faisons en sorte de concilier les contraires.

Ma position comme citoyen de ce département, qui a donné 17 ans à ce département, comme élu engagé dans ce département, c'est que nous arrivions à des compromis. Donc,

Pierre & Vacances, j'espère que vous avez bien noté tout ce qui a été dit, parce qu'il y a des choses intéressantes. Si jamais vous doutez de la sincérité de ces gens, je pense qu'ils vous l'ont démontré, mais je pense que vos élus qui sont là et qui portent la responsabilité de vous faire bouger, comme d'ailleurs la Commission du débat public a cette responsabilité, doivent vous amener à entendre un certain nombre de choses.

Donc, sur l'argent public, excusez-moi, quand on met 15 millions (ceux qui disent 66 millions sont des fabricants de mensonges), et je le sais, car c'est moi qui m'en suis occupé. C'est 15 millions en l'état du protocole d'accord signé par Chaintron, mon immédiat successeur. Donc, 15 millions d'argent public (région ou départements), cet argent par rapport aux 170 millions, cela a un effet de levier de un à dix. Vous en mettez un, vous en obtenez dix de dépensés sur le territoire, où est l'horreur ? Je ne la vois pas. De plus, c'est de l'argent qui ne coûte pas un sou au contribuable, car il ne s'agit pas d'une dépense, mais d'un investissement avec des recettes. Si l'on confond dans ce débat l'investissement de la dépense publique, il y a un tout petit problème. Excusez-moi, quand j'investis un euro et que j'obtiens le remboursement au bout de 20 ans de tout ce que j'ai investi, je ne dépense pas d'argent, je l'investis ; c'est tout. Donc, ce n'est pas une subvention publique et tous les orateurs qui ont critiqué sa position ont en permanence fait l'amalgame, c'est malhonnête, c'est malveillant et cela ne correspond pas à l'équilibre économique de ce dossier.

Croyez-vous que les élus soient assez idiots pour négocier avec Pierre & Vacances...

**Claude BRÉVAN** : Ecoutez, vous pourrez vous exprimer après.

**Arnaud MONTEBOURG** : Le fait qu'ils n'auraient pas des garanties que leur investissement...

*(Commentaires dans la salle.)*

C'est triste que vous ne sachiez même pas écouter le point de vue adverse aux vôtres. Je le regrette, je ne comprends pas cette attitude : qu'essayez-vous d'obtenir ? Ce n'est pas acceptable. Écoutez ce qui vous fait souffrir, cela vous fera du bien !

*(Applaudissements.)*

Je vais conclure, Mme la présidente, même dans des situations de confrontation, tout le monde a raison et tout le monde a un peu tort. Donc, prenez votre part de tort et j'accepterais volontiers parfois la mienne, merci.

Donc, je conclus en disant une petite dernière chose. Croyez-vous que les élus soient assez idiots pour ne pas se garantir sur les 20 années d'investissements qui sont les leurs ? Vous croyez que nous sommes des naïfs à ce point-là ? Vous êtes plus intelligents qu'eux, mais justement votre contribution illustre à quel point vous pouvez être utile pour éclairer leur cerveau un petit peu enfoncé dans la bêtise. Heureusement que le peuple éclaire ses élus, car ses représentants sont tellement incompetents qu'ils risqueraient de ruiner la boutique. Donc, je vous le dis « ils ont compris, ils sont prêts à le faire » et si jamais il faut que Pierre & Vacances le comprenne, on va aller voir M. Bremond, eh bien vous viendrez avec moi, on ira le voir. Merci.

*(Applaudissements.)*

**Claude BRÉVAN** : Puisque vous aviez tellement envie de vous exprimer, je regrette que vous l'ayez fait pendant que les orateurs parlaient, parce que ce n'est pas du tout une manière convenable de réagir. On a un quart d'heure pour prendre la parole, donc allez-y. Mme Sicard avait souhaité parler mais elle s'est inscrite trop tard, allez-y.

**Mme SICARD** : Je vais intervenir autant au nom d'une organisation politique « Ensemble 71 » et je vais développer quelques réflexions qui sont des points de vue politiques. Je vais centrer ma courte intervention sur ce que j'appelle le facteur temps (pas la météo mais la durée) dans le cadre de ce dossier. Il nous semble qu'il apparaît clairement à mi-débat que l'importance du facteur temps devient de plus en plus aiguë avec des visions et des valeurs totalement différentes, et qu'il convient d'analyser ce qui est de l'ordre du temps court ou au contraire de l'ordre du temps long.

Pour le temps court, c'était celui-ci des signatures du protocole d'accord, lorsque Rémi Chaintron, Président du Conseil général s'est réjoui en juillet 2014 « le Center Parcs du Rousset, c'est fait ». Le choix s'était opéré en cercle restreint, sans que la population ait été invitée à prendre connaissance du dossier et à se prononcer sur le projet. Quand le collectif du Geai a commencé il y a un peu plus d'un an son travail de terrain, ses réunions, ses rencontres avec des élus, il s'est aperçu que bon nombre d'élus n'étaient pas au courant du contenu du protocole voire même de son existence. Le temps court, c'est aussi celui de la finance et des revenus immédiats. Le dossier du Center Parcs du Rousset ne se projette d'ailleurs que très peu au-delà d'une vingtaine d'années. Le temps court, c'est celui des entrepreneurs qui regrettent tout ce « temps perdu » avant le démarrage des travaux, c'était aussi celui d'autres choix passés qui se traduisent aujourd'hui par des investissements publics égarés dans des échecs notoires : le château de la Boulaye et bien d'autres, on fera un état des lieux.

Passons au temps long, le temps long c'est celui de la réflexion, des échanges, des études, du respect des lois, encore conviendrait-il pour l'optimiser que les réponses aux questions posées depuis beaucoup de temps (cela a été redit) soient données dans des délais raisonnables les plus courts possibles. Le temps long, c'est celui de la valorisation pérenne d'un territoire en tenant compte des besoins réels de toute la population, c'est-à-dire en tenant compte des enjeux immédiats mais aussi d'enjeux plus lointains. Enfin, le temps long c'est celui de la prise en compte de l'impact environnemental. À cet égard, le projet Center Parcs va complètement à contresens de ce que tout le monde sait, y compris les lobbys financiers qui intègrent à cette fin une démarche publicitaire d'apparence écologique.

Le temps est maintenant venu de penser sobriété « there is no alternative » avait dit quelqu'un de célèbre.

Donc, je termine par un appel aux élus. La responsabilité électorale ne saurait se limiter dans le temps au point d'exclure la prise en compte d'un après qui serait désastreux s'il découlait de choix mal maîtrisés. Il n'est pas trop tard pour reconsidérer tous les risques y compris financiers et oser (je m'adresse toujours aux élus) cesser de soutenir un projet immobilier d'un autre âge.

*(Applaudissements.)*

**Claude BRÉVAN** : Une ou deux prises de parole si c'est nécessaire, et on va conclure cette réunion, s'il vous le voulez bien.

**Pierre-Yves LETISSIER** : J'ai 31 ans et je suis venu à la réunion le 24 avril à Marizy pour ceux qui s'en souviennent, malheureusement mon métier m'empêchait de participer aux ateliers. Quelque chose me choque et me gêne beaucoup dans ce débat : il n'y a aucun respect et c'est tout le temps pareil depuis le 24, les opposants amènent toujours les mêmes questions, je trouve que ce n'est pas très constructif, c'est rabâcher. Après, je n'en ai pas plus à apporter, mais au moins je ne siffle pas les autres quand ils parlent ou fais des mimiques ou je ne sais quoi !

Simplement, j'ai quelque chose à dire à Pierre & Vacances, s'il n'y a pas beaucoup de monde dans cette salle, les gens sont pour mais quand ils connaissent un peu comment cela se passe, ils n'osent même pas venir car ils savent très bien que ce n'est pas constructif. Je suis pour et j'encourage vraiment ce projet. J'espère que mes enfants (et je vais me répéter comme vous, je n'ai pas fait de papier, je travaille la semaine, je n'ai pas le temps de préparer des montages publicitaires ou je ne sais quoi)... Donc, je voulais rapporter mon soutien à Pierre & Vacances et j'espère que les élus feront tout ce qui est en leur pouvoir pour faire aboutir ce projet. Merci.

*(Applaudissements.)*

**Damien LEMIERE, jeune agriculteur :** Je voudrais un peu appuyer le propos de Pierre-Yves. Je trouve qu'il y a quand même un petit manque de respect dans l'attention que l'on peut avoir en termes de discours. On entend peut-être l'équivalent des gens contre et des gens pour, mais les pour ce sont des élus, il ne faut pas oublier qu'ils représentent une population et une certaine quantité de personnes. Ce serait bien de le remettre en avant et faisons confiance à ceux que l'on a élus, ce sont quand même nos représentants. Merci.

**Claude BRÉVAN :** Je dois dire que ce soir vers la fin, effectivement il y a eu des propos et des comportements qui n'étaient pas tout à fait respectueux, c'est vrai. Globalement pendant cette séance, cela a été plutôt calme par rapport à d'autres séances que nous avons connues. Il est vrai que ce n'est pas une façon de débattre que de huer et de siffler, ce n'est pas du tout convenable. Le principe du débat, c'est l'argumentation mais pas des huées qui n'ont aucun intérêt.

*(commentaires dans la salle).*

C'est déjà pas mal. Allez-y, si vous voulez parler, Monsieur, on vous donne le micro tout de suite. Après, on va s'arrêter.

*(commentaires dans la salle).*

**Un intervenant :** J'ai essayé de m'inscrire, apparemment on n'a pas pris mon nom dans la petite boîte. Dans le brouillard des mots et des belles paroles de ceux qui ont appris à les manier, dans le flou des chiffres et du sens qu'ils veulent en donner, dans le novlangue des raisons inversées, j'aimerais essayer de m'exprimer. C'est contre votre monde de béton, plutôt votre monde artificiel que je jette ce pavé. Ce monde artificiel qui dans votre langue devient un oasis de biodiversité qui va nous préserver de la destruction de notre monde. Ce monde artificiel ou une armée de cleaners comme ils sont adoués dans les clips vidéo de Center Parcs seraient souriants et heureux de récupérer les chiottes des braves gens pour qui vacances riment avec égoïste, inconscience...

**Claude BRÉVAN :** S'il vous plaît, là je vous arrête tout de suite, car quand vous tenez de tels propos, ce n'est pas le métier que vous insultez mais les gens qui le font et c'est parfaitement inadmissible.

**Le même intervenant :** Excusez-moi, des gens qui nettoient les toilettes...

**Claude BRÉVAN :** Monsieur, quand vous allez à l'hôtel, je suppose que vous ne faites pas votre lit, que vous ne passez pas l'aspirateur et que vous ne nettoyez pas vous-mêmes la salle de bains.

**Le même intervenant :** Je tiens des chambres d'hôtes, et les toilettes je les nettoie tous les jours, Madame.

**Claude BRÉVAN** : Je n'accepte pas des propos pareils, c'est insultant vis-à-vis de personnes qui ne sont pas dans cette salle. Donc, modérez vos propos.

*(Applaudissements.)*

**Le même intervenant** : Excusez-moi. Mais essayons pendant un bref instant de déplacer le fond du débat, les chiffres, l'emploi pour vous poser des questions à vous tous. Quels étaient vos rêves lorsque vous étiez mômes ? Que vouliez-vous faire de vos petites mains ? Quel était votre lien avec la nature ? Tentez un moment de vous remémorer une promenade dans la forêt avec vos parents ou amis, un moment de calme, allongé dans l'herbe où seul le bourdonnement des insectes et le champ des oiseaux viennent rompre le calme du moment, le plaisir de pouvoir juste contempler une petite musaraigne qui passe à côté de vous sans vous remarquer, une abeille qui butine, un couple d'oiseaux qui vole en se poursuivant gaiement : essayez de mettre un prix à ça. Remémorez-vous vos frasques à courir les bois, souvenir d'un sentier qu'on a parcouru cent fois, l'odeur de la terre et des milles odeurs qui viennent chatouiller votre odorat, le plaisir de revenir sale, fourbu mais heureux de ces découvertes que vous venez de faire. Essayez de comparer cela à une bulle où la moindre activité est payante et le moindre chemin tracé. Je peux vous amener faire du vélo ou arpenter les chemins de notre coin, et cela gratuitement. Je peux vous indiquer des endroits où des sources d'eau chaude prennent naissance au milieu la forêt et où se baigner dans de l'eau à 29°, c'est gratuit et hautement plus jouissif. Certes, tout n'est pas à portée de main, il faut faire de la route pour trouver ce que l'on cherche, mais merde la terre ce n'est pas un foutu supermarché qu'on peut séparer, urbaniser et rendre utile et rentable.

Si vous ne voyez pas le lien et que vous croyez que vos mômes ne désirent qu'une chose : un Center Parcs pour passer leurs vacances et retrouver la vraie vie, posez-vous la question : pourquoi préférer un Center Parcs à un espace gratuit et vivant, et rappelez-vous vos rêves de gosse ?

Vous nous parlez sans cesse de travail et développement économique, certes chacun devrait avoir le droit de pouvoir subvenir à ses besoins, de ne pas crever la dalle, mais pas en aliénant sa liberté. J'ai remarqué que les plus virulents à ce sujet sont souvent ceux qui n'ont jamais eu besoin de le chercher ce travail, eh bien j'aimerais les voir nettoyer les toilettes des gens qui les regardent avec dédain ou qui ne les voient même pas.

Encore une question à l'enfant qui dort en vous, aux rêves que vous nourrissiez pour vos propres enfants : est-ce ce genre de boulot que vous auriez désiré ou que vous désirez pour vos propres enfants ou même pour n'importe qui ? Certes, vous pourriez me dire que vous avez reçu près de 800 ou 8000 CV pour postuler à ces boulots, mais leur laisse-t-on le choix dans notre société de crise où la valeur du travail est placée sur un tel piédestal qu'il est impossible même de la critiquer ? Leur laisse-t-on le choix entre un CDI de 9 heures par semaine et quoi ?

Je vais m'arrêter là...

**Claude BRÉVAN** : On va vous donner la parole pour répondre très brièvement et ensuite on arrête.

**Jean CHABERT** : Merci Madame la Présidente, je voudrais simplement corriger quelques chiffres qui ont été donnés en particulier par le premier intervenant, dans la mesure où il y avait une présentation plus que partielle, voire très biaisée de ces chiffres. Je voudrais d'abord rappeler que Pierre & Vacances est un groupe dont entre 75 et 80 % du chiffre d'affaires sont liés à son activité touristique, le solde étant effectivement lié à son activité immobilière. Donc, il est faux de prétendre que c'est un groupe immobilier, c'est d'abord par son chiffre d'affaires un groupe touristique.

Le deuxième point concerne les résultats qui ont été rappelés très savamment avec des coupures d'extraits des résultats du dernier semestre publié par Pierre & Vacances, du 30 septembre 2014 au 30 mars 2015. Il se trouve que structurellement et de tout temps, même quand Pierre & Vacances allaient encore beaucoup, beaucoup mieux qu'aujourd'hui, le semestre de l'hiver est systématiquement déficitaire. Donc, clairement nous avons 50 % de nos charges sur chacun des semestres, 40 % du chiffre d'affaires sur l'hiver et 60 % du chiffre d'affaires sur l'été. Donc, structurellement, quoi que l'on fasse, il y a cet effet mais effet qui se contrebalance sur le deuxième semestre et d'ailleurs le résultat opérationnel courant du groupe en septembre 2014 est bien positif. Je vous remercie.

*(Légers applaudissements.)*

**Claude BRÉVAN** : Nous allons clôturer cette séance de travail. Je remercie tous ceux qui sont intervenus... Non, on s'arrête, Monsieur, vous aurez encore l'occasion de reprendre la parole. Il est maintenant pratiquement 23 heures, c'est terminé. Je crois qu'il y a eu véritablement beaucoup d'échanges, que beaucoup de choses ont été dites, beaucoup de choses qui ont déjà été dites dans les ateliers, dont je ne doute pas qu'elles seront reprises dans les futurs ateliers. Je vous remercie de votre attention.

*(Applaudissements.)*